

RAPPORT D'ACTIVITÉ

MISSION LOCALE PLAINE CENTRALE DU VAL-DE-MARNE



Sommaire

Rapport moral de la Présidente Danièle CORNET

4

L'association

6

Présentation de l'association.....	6
La gouvernance.....	7
L'équipe.....	8
Les financeurs.....	9
L'activité de la Mission Locale.....	10
Répartition de l'accueil par commune..	11

Focus sur nos 5 sites

15

Alfortville.....	15
Bonneuil-sur-Marne.....	16
Créteil.....	17
Limeil-Brévannes.....	18
Valenton.....	19

Les dispositifs nationaux

24

Le Contrat Engagement Jeune.....	25
Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi (PACEA).....	28
L'obligation de formation.....	29

Les références

31

Sécurité.....	22
Jeunes sous main de la justice.....	32
La mobilité.....	33
La référence sociale.....	34
La santé.....	35
France Travail.....	36
Les ressortissants étrangers.....	37
Le Handicap.....	38
Plan Régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ).....	39

L'activité du CLLAJ

41

Accueil, information, orientation.....	42
Typologie du public reçu.....	43
Les solutions logement.....	44
L'accès au logement autonome - Le FSH	

Perspectives 2025

50

Rapport moral de la Présidente Danièle CORNET

L'année 2024 a été très chargée par divers événements et changement d'organisation au sein de la structure.

Notons d'abord une forte **augmentation de l'accueil** des publics, 1999 jeunes accueillis sur l'année soit + 13% sur les 4 communes initiales et en comptant Valenton qui a débuté au 4ème trimestre 2023 c'est +21,5% d'augmentation des jeunes accueillis au sein de notre structure.

A noter sur l'antenne d'Alfortville une augmentation de plus de 22 % de son public primo-accueilli. Ces bons résultats sont consécutifs du partenariat actif entre France Travail et la Mission Locale.

L'antenne de Valenton a représenté en 2024 15 % des inscriptions à la Mission Locale et nous pouvons saluer le dynamisme de son équipe et le soutien fort de la municipalité et particulièrement de son Maire que je veux saluer ici.

Puis **beaucoup de changement au niveau du personnel** de la structure avec :

Le départ de notre Directeur Frédéric SENE en juin 2024, dont on a dignement fêté les 32 années dévouées à la Mission Locale.

Concernant **l'activité des 5 sites de la Mission Locale**, nous pouvons saluer un très bon partenariat entretenu au sein de chaque ville avec l'ensemble des acteurs, une implication des antennes sur les événements des territoires GPSEA et GOSB en termes de sourcing des jeunes ou d'implication directe.

L'année 2024 a été également celle de mise en œuvre de la Loi pour le Plein Emploi avec la préparation des Comités Territoriaux pour l'emploi. Les Missions Locales ont donc été associées à la préfiguration de l'organisation du Comité Départemental pour l'Emploi qui a été installé en novembre 2024.

En termes de procédures nouvelles pour les jeunes qui doivent obligatoirement être inscrits à France Travail selon les procédures ad'hoc, cela a été très compliqué avec un travail important et surchargé des conseillers pour accompagner les jeunes dans ces démarches administratives exigées avant le 31 décembre 2024 afin qu'ils ne perdent pas leurs droits. En effet, les jeunes non éligibles à l'inscription France Travail ne peuvent plus contractualiser un CEJ ou un PACEA avec la conséquence de la fin de l'accompagnement financier à la vie quotidienne de ces publics.

Cela a nécessité également une préparation laborieuse du rapprochement des systèmes d'information I-milo des Missions Locales et ceux de France Travail et l'harmonisation des systèmes n'est toujours pas atteinte.

C'est aussi l'année du lancement de la démarche de Labellisation des Missions Locales décidée par notre réseau national l'UNML en lien avec l'Etat, portant l'ambition du Réseau d'un Service Public Territorialisé de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie, performant, cohérent à l'échelle nationale, ancré dans la réalité sociale et économique des territoires et à l'écoute des besoins des jeunes.

Toute cette année 2024, nous avons mené des actions dans la perspective de cette labellisation en cadrant les process et en développant notre offre de service à destination du public, ceci dans une démarche de réflexion et de co-construction avec l'ensemble de l'équipe.

Concernant le CLLAJ, l'activité a été impactée par un départ en congé maternité qui n'a pu être remplacé au regard des difficultés à recruter des travailleurs sociaux diplômés.

La prise de fonction de Direction pleine et entière par Marie-Laure PLACIDE qui a assuré avec beaucoup de détermination et d'engagement l'ensemble des sujets importants tant internes qu'externes qui ont été à l'ordre du jour de cette année 2024.

Une réorganisation du pôle direction avec la montée en responsabilité ressources humaines des responsables d'antenne et le projet de recruter un responsable sur le site de Créteil qui aura en outre la charge de suivre le CEJ et les différents projets à monter par la structure. Ce qui a été fait en janvier 2025 avec le recrutement de Tatiana DORRIFOURT.

La préparation du départ à la retraite de 3 collègues début 2025 dont le poste clé d'assistante de gestion, un conseiller emploi, et une conseillère logement.

Le recrutement de 5 salariés en 2024 dont deux contrats aidés sur des postes de remplacement de départ à la retraite (emploi) de congés maternité et de maladie.

Au niveau des **moyens financiers de la Mission Locale**, au vu de l'adoption tardive de la loi de finances, nous avons été dans l'incertitude jusqu'en mai 2025 sur la baisse de la CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) de l'Etat et sa déclinaison sur les montants financés par entrée dans le CEJ et notre subvention de fonctionnement.

Nous pouvons saluer le soutien pérenne des collectivités territoriales, GPSEA et à présent GOSB. Le Département, bien que nous ayons eu des incertitudes jusqu'au dernier moment, renouvèle nos conventions de gré à gré. Comme en 2023, nous regrettons la position de la Région Ile de France qui finance les Missions Locales via l'Appel à projet « Une chance pour tous » au prorata des entrées effectives de jeunes dans leurs actions de formations ce qui a occasionné en 2024 une baisse de 12,5 % par rapport à 2023 (- 54 % par rapport à 2022).

Dans les **perspectives 2025**, notons la préfiguration de la mise en place des Comités Locaux pour l'emploi avec des groupes de travail pilotés par France Travail et GPSEA pour une installation officielle du Comité Local sur GPSEA prévue le 10 juillet 2025. Le préfet a confié à trois Missions Locales, dont la nôtre, Bièvre Val-de-Marne et Ivry-Vitry, le pilotage du groupe de travail d'un des axes qui constituent la feuille de route du comité départemental :

Axe 1 "Répondre aux besoins des publics fragiles et/ou éloignés de nos dispositifs". Nous centrons nos travaux sur la santé mentale, grande cause nationale 2025.

Notons également une déclinaison départementale envisagée en 2025 de la convention de partenariat entre l'UNML et les départements de France afin d'agir en faveur des jeunes pris en charge par l'ASE. L'objectif étant de formuler conjointement des propositions opérationnelles dans le but de développer et/ou soutenir, à terme, des actions spécifiques à destination des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) – avec, pour objectif sous-jacent, le souhait d'intervenir suffisamment tôt avant leur majorité ou leur fin d'accompagnement par l'ASE, afin de mieux les préparer à affronter cette période charnière de prise d'autonomie.

*Je terminerai ce rapport moral pour vous annoncer que, **comme je m'y étais engagée lors de la reconduction de mon mandat de Présidente en 2020, j'ai préparé la transition pour la Présidence de la Mission Locale avec le Vice-Président Etienne FILLOL** qui nous suit de manière très assidue depuis 2020. Nous travaillons ensemble depuis une bonne année à ce passage de relais en lien avec la Direction et l'équipe de l'association et je le remercie infiniment pour son engagement auprès de la Mission Locale de la Plaine Centrale, de ses membres bénévoles, de ses partenaires et de ses salariés.*

Je pars sereine en sachant que l'association est entre de bonnes mains.



Présidente AIFP

Présentation de l'association

L'AIFP, Association pour l'Insertion et la Formation Professionnelle est une **association** régie par la loi **1901**, dont le siège se trouve à Créteil.

16 septembre 1983, création de l'**AIFP** présidée par Mr Laurent CATHALA maire de Créteil. Mission Locale mono communale.

2001 : Suite à la **Création de la Communauté d'Agglomération** de la Plaine Centrale du Val-de-Marne qui regroupe les communes d'Alfortville, de Créteil et de Limeil-Brévannes et à la signature du contrat de ville intercommunal concernant également la commune de Bonneuil-sur-Marne, il est convenu l'extension des missions de l'Association pour l'Insertion et la Formation Professionnelle aux communes d'Alfortville, de Bonneuil-sur-Marne et de Limeil-Brévannes. L'association prend le titre d'AIFP Mission Locale de la Plaine centrale du Val-de-Marne.

2016 : Dans le cadre de la Métropole du Grand Paris, Installation du Territoire 11 **Grand Paris Sud Est Avenir**.

2023 : A la demande de la Préfecture, suite à la dissolution du GIP support de la Mission Locale Villeneuve-Saint-Georges Valenton, **élargissement du territoire de la Mission Locale à la commune de Valenton**.

Siège - Créteil

7 esplanade des Abymes
94000 Créteil

01 43 99 28 00

Antenne d'Alfortville

51 rue M.Bourdarias
94140 Alfortville

01 43 53 35 96

Antenne de Bonneuil-sur-Marne

2 rue Jean Moulin
94380 Bonneuil-sur-Marne

01 56 71 16 90

Antenne de Limeil-Brévannes

22 rue Gutenberg
94450 Limeil-Brévannes

01 45 10 77 77

Antenne de Valenton

8bis rue du Colonel Fabien
94460, Valenton

01 56 87 16 60

CONSEIL D'ADMINISTRATION **AIFP**

Collège des collectivités territoriales 8 membres

GPSEA - Ville de Créteil
GPSEA - Ville de Créteil
GPSEA - Ville de Limeil-Brévannes
GPSEA - Ville d'Alfortville
GPSEA - Ville de Bonneuil-sur-Marne
GOSB - Ville de Valenton
Conseil Départemental du Val-de-Marne
Conseil Régional d'Ile-de-France

Collège des Administrations 3 membres

DRIEETS UD 94
France Travail
Délégué Académique à la Formation
Professionnelle Initiale et Continue

Collège des Associations et Organismes Locaux 4 membres

Régie de Quartier de Créteil
Pluriels 94
ADEF Habitat
PCI Pôle Compétences Initiatives

Collège des Partenaires Économiques et Sociaux 3 membres

Chambre des Métiers du 94
R.A.T.P.
Action Logement Services

ASSEMBLEE GENERALE **AIFP**

Collège des collectivités territoriales 14 membres

GPSEA Créteil : 4 membres
GPSEA Bonneuil-sur-Marne : 2 membres
GPSEA Alfortville : 2 membres
GPSEA Limeil-Brévannes : 2 membres
GOSB Valenton : 2 membres
Conseil Départemental du Val-de-Marne : 1 membre
Conseil Régional d'Ile-de-France : 1 membre

Collège des Administrations 6 membres

DRIEETS UT 94
Direction Régionale et Interdépartementale de
l'Hébergement et du Logement UT 94
Direction Départementale de la Cohésion Sociale
France Travail
Direction Départementale de la Protection Judiciaire
de la Jeunesse
Délégué Académique à la Formation Professionnelle
Initiale et Continue

Collège des Associations et Organismes Locaux 6 à 8 membres

Régie de Quartier de Créteil
Pluriels 94
PCI Pôle Compétences Initiatives
Drogues et Société
École de la 2ème Chance E2C
Association ESPOIR
ADEF Habitat
WIMOOV

Collège des Partenaires Économiques et Sociaux 4 à 6 membres

Chambre des Métiers 94
R.A.T.P.
Action Logement Services
Confédération Française de l'Encadrement
Confédération Française Démocratique du Travail
Confédération Générale du Travail



L'équipe de l'AIFP au 31/12/24



Siège de la Mission Locale
7, Esplanade des Abymes - 94000 Créteil
☎ **01 43 99 28 00**
www.missionlocale-plainecentrale.fr

Présidence
Madame Danièle CORNET

Direction de la Mission Locale
Marie-Laure PLACIDE

SITE DE CRÉTEIL

Accueil - Secrétariat

Ibtissem KHELIFATI
Maëlie SCHMELTZ

Conseillers généralistes

Lynda AHRAS
Béatrice ARGIS
Élise FAVENNEC
Carole MAUREL
Estelle PIERRE
Claudine POULIQUEN

Service Emploi

Ines BOUDHIAFI
Florence CADIEU
Abdoulaye COULIBALY
Béatrice RODOT-SCHNEMANN

Systèmes d'information - Communication

Patrick DA SILVA

Assistant de gestion

Cécile BOISSEAU

Pôle Contrat Engagement Jeunes

Joyce EBANDA
Noureddine JABBOURI
Wassila NDONGO
Amina TAZEMALET

Service logement / CLLAJ

Audrey CROSNIER
Christelle MANTEAUX
Agnès SOPPELSA
Lisa TOTTEREAU

ANTENNE D'ALFORTVILLE

Accueil - Secrétariat

Stéphanie DEBRUYNE

Responsable d'antenne/conseillère

Sophie WAGRET

Conseiller (e)s

Jean-François LANGLOIS
Marie-José GARCIA-FUENTES

ANTENNE DE BONNEUIL-SUR-MARNE

Accueil - Secrétariat

Fatima FERRAH

Responsable d'antenne/conseillère

Aurélie GENTES

Conseillère

Sabine SABLON

ANTENNE DE LIMEIL-BRÉVANNES

Responsable d'antenne

Hamine MESSABIH

Conseillères :

Célestine GROLLIER
Juliette BRUNEAU

ANTENNE DE VALENTON

Secrétariat

Sanaa OMAR

Responsable d'antenne

Hamine MESSABIH

Conseiller (e)s

Ghaïs OUAZINE
Dina VALBERG

Les financeurs

Nous remercions l'ensemble des financeurs qui soutiennent l'AIFP

dans la mise en œuvre des politiques publiques d'insertion des jeunes et
qui contribuent à aider notre structure à déployer des actions particulières
sur notre territoire.

Financements Etat

DRIETS - Convention pluriannuelle d'objectif
Bonus fusion
Fonctionnement & Contrat Engagement Jeunes
Parrainage
DDICS *Direction Interministérielle de la Cohésion Sociale*

1 303 644 €

55,1 %

Collectivités territoriales

GPSEA..... 59,5 %
GOSB..... 3,8 %
Conseil Départemental..... 24,6 %
Conseil Régional..... 12,1 %

866 880 €

36,7 %

France Travail

Cotraitance

141 996 €

6%

Autres partenaires

CAF
Action Logement Services
Taxe d'apprentissage

53 131 €

2,2 %

L'activité de la Mission Locale

Le nombre de jeunes primo inscrits, déjà en forte hausse en 2023, a continué de croître de 21,5% en 2024.

Le nombre de jeunes suivi a quant à lui augmenté de 18,8%. Même s'il faut bien entendu prendre en compte dans ce constat l'intégration de l'antenne de Valenton qui représente 15% des primo inscrits, cette hausse s'observe sur tous les sites.

La répartition du public suivi par sexe reste dans des proportions quasi similaires à celles de 2023. La baisse de la population féminine constatée d'année en année depuis 2020 semble donc se stabiliser.

La situation est quelque peu contrastée selon les sites : pour Alfortville et Limeil-Brévannes nous arrivons à 44% de femmes accompagnées, tandis que sur les sites de Créteil et de Valenton elle est de 40%, et de 39% sur Bonneuil-sur-Marne.

Quant à la **répartition par âge**, même si elle est globalement similaire à celle constatée en 2023, il est intéressant d'observer là encore des disparités selon les sites.

On remarque que la population des mineurs, qui avait fortement augmenté entre 2021 et 2022, continue de s'accroître d'année en année (certes plus légèrement) passant de 10% en 2023 à 11% en 2024 sur l'ensemble de l'AIFP, avec une proportion plus ou moins importante sur chaque commune.

En effet, tandis que la part des mineurs représente 7% sur le site d'Alfortville, elle représente 14% sur les sites de Limeil-Brévannes et de Valenton, soit le double ; quant aux sites de Bonneuil-sur-Marne et de Créteil, ils se situent respectivement à 10 et 11% et donc autour de la moyenne de l'ensemble de AIFP.

Même chose pour la proportion des plus de 22 ans qui atteint 41% à Alfortville, 35% à Bonneuil-sur-Marne, et 38 % à Créteil, tandis qu'elle est de 28% à Limeil-Brévannes et 27% à Valenton.

Le taux global de jeunes résidents en QPV présente lui aussi des disparités : 16 % et 17% respectivement à Alfortville et Créteil, tandis qu'il est de 55% pour Valenton. Bonneuil-sur-Marne et Limeil-Brévannes se situent dans la moyenne de l'AIFP, avec des taux à 23 et 21%.

Enfin, le pourcentage de **jeunes diplômés** reste stable, de même que la part des **jeunes hébergés** chez leurs parents.



Les chiffres clés

3 457

Jeunes accompagnés

59 %

d'hommes

11 %

16/17 ans

53 %

18/21 ans

36 %

22/26 ans

41 %

de femmes

23 %

en QPV

52 %

diplômés

61 %

Chez parents

Dont nouvelles inscriptions

1 999

15 %

16/17 ans

56 %

18/21 ans

29 %

22/26 ans

58 %

d'hommes

23 %

en QPV

55 %

diplômés

58 %

Chez parents

42 %

de femmes

Répartition de l'accueil par commune



	Nombre de jeunes	Variation 2023/2024
Primos	1 999	+ 21,5 %
Suivis	3 457	+ 18,8 %



	Nombre de jeunes	Variation 2023/2024	Part AIFP
Primos	326	+22,6 %	16,3 %
Suivis	641	+ 11,2 %	18,5 %



	Nombre de jeunes	Variation 2023/2024	Part AIFP
Primos	173	+5,5 %	8,6 %
Suivis	342	+ 5,6 %	9,9 %



	Nombre de jeunes	Variation 2023/2024	Part AIFP
Primos	934	+14,6 %	46,7 %
Suivis	1 601	+ 12,1 %	46,3 %



	Nombre de jeunes	Variation 2023 /2024	Part AIFP
Primos	271	+ 3 %	13,6 %
Suivis	490	+ 11,1 %	14,2 %



	Nombre de jeunes	Variation 2023 (T3) / 2024	Part AIFP
Primos	295	--	14,8 %
Suivis	383	--	11,1 %

Les entrées en situation

1861
situations

6%
d'immersion en entreprise

68%
de situation emploi

24%
de situation formation

Les entrées en situation emploi

13%
de CDI

1274
situations

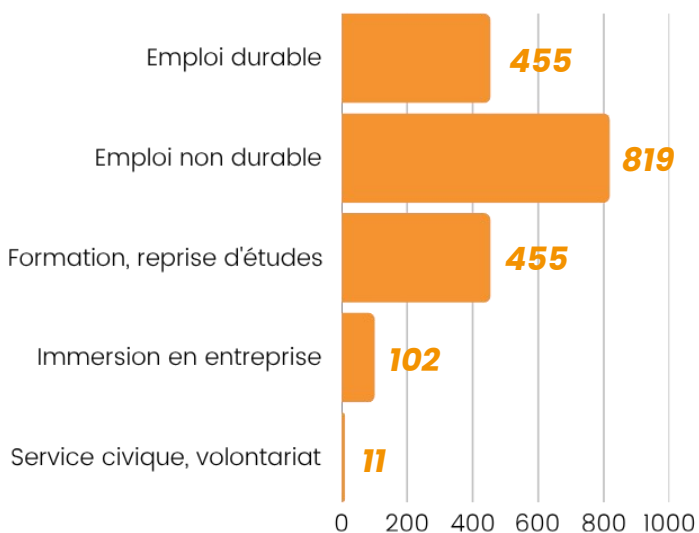
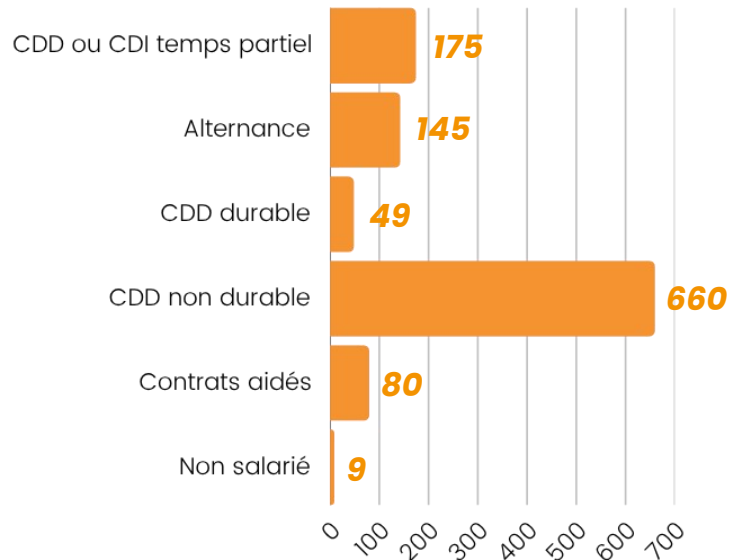
6%
Contrats aidés

52%
CDD non durable

14%
de temps partiel

11%
CDD alternance

4%
CDD durable



Les entrées en situation

Les secteurs professionnels en emploi

Principaux métiers des emplois	Nb de contrats	Sur total des situations emploi
Commerce Vente Gde distribution	237	18,6 %
Transport - logistique	199	15,6 %
Hôtel Restauration Tourisme Loisirs	195	15,3 %
Service personnes et collectivité	184	14,4 %
Support à l'entreprise	135	10,6 %
BTP	68	5,3 %
Installation maintenance	40	3,1%
Santé	41	3,2 %
Industrie	26	2,0 %
Spectacle	21	1,6 %

Focus alternance

Contrats en alternance	Nb de contrats	2023/2024
Apprentissage	132	+ 10 %
Professionalisation	17	- 23 %
TOTAL	149	+ 5 %

5,3 %
De mineurs

54,3 %
18/21 ans

40,4 %
22/26 ans

36 % des contrats d'apprentissage concernaient les métiers du commerce,

18 % les métiers du support aux entreprises,

10 % des métiers du BTP.

Les contrats de professionalisation sont principalement signés dans le secteur de la grande distribution.

Focus Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)

103
PMSMP

La Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel permet de découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement.

Les entrées en situation

Les entrées en situation formation

53 %
de non diplômés à l'entrée en formation
64 % en 2023

434
Parcours de formation
+ 24 % /2023

Type de formation	Nb de situations	%
Remise à niveau - Maîtrise des savoirs de base	185	42 %
Remobilisation - Elaboration de projet	60	14 %
Préparation à la qualification	30	7 %
Professionnalisation - Certification	159	37 %
Total	434	100,0 %

Nous constatons une **augmentation des entrées en formation en 2024 notamment des formations de remise à niveau et de maîtrise des savoirs de base (+27%) et des formations de professionnalisation (également +27 %).**

Nous sommes soutenus par la Région Ile de France dans le cadre du dispositif « Une chance pour tous »

Notre subvention est calculée sur la base d'un barème forfaitaire d'accompagnement déterminé selon le type de public et la formation visée :

100 € pour l'obtention d'un chèque permis de conduire mis en œuvre par la Région pour les demandeurs d'emploi résidant en Quartier Politique de la Ville.

400 € pour l'entrée d'un jeune dans une formation financée par la Région ou vers une Ecole de la seconde Chance E2C

600 € par entrée en formations sur des secteurs en tension

Les montants sont doublés pour les publics spécifiques (hors permis) PJJ - Protection judiciaire de la Jeunesse BRSA, BORTH et MLDS Mission de lutte contre le décrochage scolaire.

Nous sommes conscient que les **données récoltées des entrées en formation reflètent mal la réalité.**

Le financement des formations est diversifié (CPF - Compte Personnel de Formation, Région, Pôle Emploi, OPCO - Opérateur de Compétences...) et le public peu enclin à nous faire des retours sur les entrées en formation.

Le lien avec les centres de formation, obligés de promouvoir leur offre sur une multitude de sites, s'avère de plus en plus difficile à maintenir.

Principaux métiers préparés en formation	Nb de situations	Sur total des entrées en formation professionnalisantes
Service à la personne	51	11,2 %
Transport - logistique	38	8,4 %
Support à l'entreprise	34	7,5 %
Commerce vente	34	7,5 %
Hôtellerie - restauration	30	6,6 %
Santé	13	2,9 %
Installation maintenance	12	2,6 %

Primos	326
Suivis	641

Amorcée en 2023,

l'antenne d'Alfortville a connu une forte augmentation du nombre du public primo accueilli (+ 22,6%) en 2024 ainsi que le nombre de jeunes suivis (+11,2 %)

De plus, **la part des jeunes primos résidant en QPV a augmenté de 51 %** cette année et représente 17,2 % du public accueilli.

+ 22,6 %
de primo accueillis

+ 11,2 %
De suivis

Typologie du public

Les hommes représentent **55 % du public** accueilli contre 45 % de femmes.

On constate une **augmentation du niveau de formation** (59 % d'entre eux ont un niveau supérieur ou égal au Bac contre 51 % en 2023). **Un tiers des jeunes n'a néanmoins aucun diplôme** (41 % en 2023).

Les entrées en situation concernent 641 jeunes accompagnés :

308 situations d'emploi

28 ont signé un contrat en alternance

93 parcours de formation

22 immersions en entreprise

16 retours en formation initiale ou maintien en scolarité



80 alfortvillais ont intégré le dispositif Contrat d'Engagement contre 66 l'an dernier

Le partenariat



168 jeunes
orientés par France Travail

Réseau Insertion Emploi Politique de la Ville

La baisse des orientations de France Travail vers la Mission Locale depuis deux années consécutives nous a amené à retravailler l'organisation de notre collaboration.

Ainsi, **avec les deux collègues référentes Mission Locale de l'Agence, nous avons réorganisé les process et modalités d'orientation des jeunes vers la Mission Locale**, afin de favoriser les entrées en co-traitance :

Echanges de listes cryptées (jeunes sans suivi délégué/non inscrit dans un dispositif AIJ, CEJ ou PACEA/sans emploi temps plein).

6 Plages de rendez-vous hebdomadaires réservées aux jeunes orientés par FT le lundi après-midi (60 % de présence).

2 réunions d'information collective au sein de l'Agence France Travail de Maisons-Alfort afin de présenter l'offre de service de la Mission Locale, ce qui a permis au public de mieux appréhender les spécificités de chaque structure.

Temps dédié entre référentes France Travail et Mission Locale : échanges sur les dossiers, situations particulières voire complexes, actualités respectives...

La régularité des échanges entre nos structures et la réactivité des collègues France Travail a permis de fluidifier et renforcer notre collaboration.

Cette organisation s'est révélée très efficace car 168 jeunes sont entrés en co-traitance en 2024 contre 51 en 2023.

Il faudra néanmoins veiller à maintenir cet excellent partenariat l'an prochain, le dispositif PPAE disparaissant en 2025 avec la mise en œuvre de la Loi pour le Plein Emploi.

Lancé en février, ce réseau co-porté par la **ville d'Alfortville et GPSEA via la cité de l'emploi** vise à favoriser l'insertion et l'emploi des habitants des quartiers Chantereine et Grand Ensemble.

Il est constitué des acteurs locaux de l'insertion et de l'emploi et des acteurs de proximité.

3 rencontres se sont déroulées cette année :

Interconnaissance des acteurs - définition des priorités et des actions.

Le réseau a choisi de construire « une semaine de l'emploi » en octobre 2025.

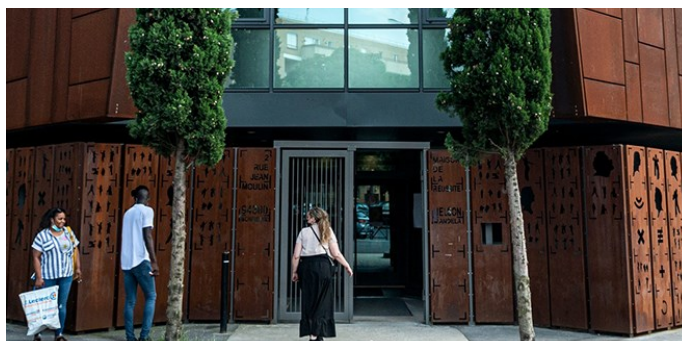
Construction de 3 actions : 1/2 journée dédiée à l'emploi/découverte des métiers/du stade vers l'emploi, sous forme de travaux de groupes.

La Mission Locale participe au groupe Découverte des métiers qui se réunira en 2025 pour finaliser la construction de l'action (jeu interactif, découverte immersive, stand d'information...) qui est prévue le 8 octobre après-midi...

	Nombre de jeunes
Primos	173
Suivis	342

+ 9 %
de primo accueillis

+ 10 %
de suivis



En 2024, Les inscriptions ainsi que les accompagnements continuent à augmenter mais plus légèrement que les deux dernières années. En effet, entre 2022 et 2023, le nombre de jeunes accueilli avait bondi de 31%.

Typologie du public accueilli

60 % d'hommes
+ 13 % / 2023

16/17 ans		18/21 ans		22/25 ans		Total
24	13,8 %	97	55.7 %	53	30,5 %	174

La répartition des tranches d'âge reste identique à l'année précédente. La part du public **18 à 21 ans** augmente légèrement et reste le plus **représentatif**.

Nous notons une très légère baisse de la part des mineurs en premier accueil.

NIV BAC + 2		BAC diplômé		Niv V diplômé		Sans diplôme		Total
24	14 %	53	30 %	11	6 %	86	50 %	174

14 % ≥ BAC + 2
+33 % / 2023

Le nombre de jeunes diplômés de niveau BAC et plus, accueillis pour la première fois a considérablement augmenté. (+33%) tout comme le nombre de jeunes de niveau inférieur au CAP/BEP inscrit en premier accueil (+ 43%).

Restructuration de nos locaux

Le regroupement du Service de la Sécurité de l'Emploi et de la Formation (SSEF) et Mission Locale (mi 2023) au sein des mêmes locaux nous a contraint à céder notre espace d'accueil, deux bureaux, et notre salle polyvalente. Nous sentons particulièrement en 2024 l'impact de cette modification de notre espace de travail (-70%).

Notre accueil a été déplacé à l'extérieur de l'espace Mission Locale.

Aussi, la perte de notre espace collectif et le manque de visibilité de l'accueil de la Mission Locale est une réelle perte de niveau de qualité de réception du public. L'accueil se retrouve dans un espace partagé avec le SSEF qui est également un espace numérique tout public.

Les jeunes sont gênés par ce manque d'espace. Aussi, l'espace dédié aux démarches personnelles sur les ordinateurs est limité à 1 personne à la fois amenant parfois à de l'attente.

Le partenariat sur l'antenne

Depuis, la reprise des « **matinales à Bonneuil** » (suite au covid), instance qui regroupe régulièrement les différents partenaires de Bonneuil ou des alentours afin de présenter chacun leur tour leur service et missions, la Mission Locale est maintenant bien identifiée. Aussi, ces rencontres permettent de tisser des **liens de qualité** avec certains services pour amorcer des projets.

Par exemple cette année, la **rencontre avec la médiathèque** a permis de se projeter sur la possibilité de créer des ateliers pour les jeunes de la Mission Locale au sein de leurs locaux. Ainsi, cette opportunité permettrait aux jeunes de se familiariser et fréquenter davantage ce lieu « multi ressources » et permettre à notre structure d'occuper des salles autres que dans nos propres sites de la Mission Locale qui deviennent saturés de part le développement de notre offre de service.

Par ailleurs, le **contact régulier avec les agents du CCAS**, permet de mieux accompagner nos publics les plus en difficulté en mutualisant nos outils.

	Nombre de jeunes	Le nombre de jeunes accueillis à Créteil continue de croître bien que de façon moins soutenue ; entre 2022 et 2023 le primo-accueil avait fait un bond de +30 %
Primos	934	
Suivis	1 601	

2022/2024	2022/2024	+ 14,6 %	+ 12,1 %
Primos	Suivis	de primo accueillis	de jeunes suivis
+ 33 % + 233 jeunes	+ 17 % + 228 jeunes		

Caractéristique du public primo-accueilli



47,6 % des jeunes au premier accueil disent habiter chez leurs parents.

8,8 % se déclarent en logement autonome.

18,6 % sont hébergés par des **tiers**.

23,1 % sont en **foyer**, CHRS, hôtel.

1,8 % sont **sans domicile fixe**.

Contexte local : une ville stratégique

Créteil, ville Préfecture, abrite de nombreux services, institutions et associations, notamment pour l'accueil du public étranger et des étudiants...

La Mission Locale reste un acteur incontournable de l'accueil des jeunes, quel que soit leurs parcours, origine ou statut.

Femmes 41 %	Niveau > BAC + 2 11 %	Diplômés tous niveaux 49 %	Niveau < CAP 41 %	Hommes 59 %	Mineurs 16 %
-----------------------	---------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------	-----------------------	------------------------

Ce contexte contribue à la diversification des publics et impacte l'accompagnement

Créteil, plus que nos autres sites, accueille une **population demandeurs d'asile et réfugiés**, ce qui complexifie pour les conseillers, l'accompagnement du public parfois allophone et non scripteur.

L'attente de la résolution de toutes les difficultés administrative est grande, la Mission Locale restant un des rares lieu ouvert, et accessibles avec un vrai accueil personnalisé et non conditionnel.

Les conseillers sont sollicités pour toutes les **démarches administratives liées à l'accès aux droits** :

Concernant la CPAM, l'accès à la Complémentaire santé et solidaire, la demande de carte vitale, la demande d'accès à un médecin traitant. Concernant le droit des étrangers, une aide à la résolution des blocages concernant les récépissés et des renouvellements des titres de séjour, la naturalisation.

Et puis les déclarations d'impôt, l'ouverture des droits RSA, l'ouverture des prestations comme la prime d'activité, l'inscription à France Travail.

Malheureusement bien que nous accueillons un public sans distinction de statut (hors les jeunes scolarisés en lycée hors cadre de décrochage scolaire) nos possibilités d'aide sont limitées pour certains public eu égard à leur situation administrative.

Nous tentons d'adresser les jeunes vers les services de France service, le Point d'Accès aux Droits des Jeunes, l'accueil de France Travail. Mais certains jeunes sont en emploi.

Nous avons donc ouverts, en 2024, les permanences, en soirée le lundi soir de 17 h 30 à 20 H 00 afin que les jeunes en emploi puissent être reçus.

Perspectives 2025

La Loi Plein Emploi va exclure les publics non éligibles à l'inscription France Travail des dispositifs nationaux qui nous permettent de soutenir les parcours d'insertion des primo-arrivants sur le territoire. La formation linguistique est souvent possible si elle est accompagnée d'un soutien financier le long du parcours.

Création d'un poste de responsable de site, suite au départ du directeur de la Mission Locale en 2024 et la réorganisation du pôle de direction.

Le renforcement du lien avec les partenaires locaux : Le Bureau Information Jeunesse, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le club de prévention Pluriels94, les centres de formation et autres structures d'accompagnement social et professionnel installées à Créteil.

L'évolution de l'offre de services avec une attention particulière portée à l'adaptation des outils et des pratiques à la diversité des jeunes et de leurs situations.

	Nombre de jeunes
Primos	271
Suivis	490

L'actualité de l'année 2024 de l'antenne brévannaïse a été essentiellement marquée par des **travaux de rénovation** des locaux et un maintien de la **hausse du nombre de jeunes primo inscrits** constatée en 2023., ainsi qu'un partenariat local qui reste stable.

Des locaux rénovés

L'ensemble des locaux de l'antenne ont été entièrement rénovés (peinture et sols) et une partie du mobilier renouvelée afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux salariés et d'accueil pour le public.

Un accueil qui reste soutenu et en légère augmentation

L'augmentation importante du nombre de jeunes primo inscrits constatée en 2023 (263 jeunes soit 29% de plus par rapport à l'année 2022) **s'est maintenue en 2024 avec l'inscription de 271 jeunes** soit 3% de plus.

Le nombre total de jeunes suivis est quant à lui de 490 jeunes et augmente de 11,1% par rapport à 2023. Bien que cette hausse s'inscrive dans une tendance générale d'augmentation sur l'ensemble des sites, nous pouvons l'expliquer, du moins pour une partie, par les raisons suivantes :

- L'arrivée **d'une conseillère à temps plein** sur l'accueil et le suivi des jeunes suite à la réorganisation du poste du Responsable de site qui accueillait le public sur 70% de son temps de travail, ce qui permet une disponibilité plus rapide en termes de rendez-vous.
- Une partie du public qui s'est inscrit afin de pouvoir bénéficier de **l'aide au permis proposée par la Région Ile-de-France**, avec un bouche à oreille particulièrement efficace sur la ville entre les jeunes ou de la part des auto-écoles de la ville.

Concernant la **typologie du public reçu**, on peut observer que **le public mineur représente une part plus importante** (14,5 % du public accueilli soit 71 jeunes) depuis quelques années ; cette proportion est supérieure à la moyenne qu'elle représente pour l'ensemble de nos 5 sites (11,3%). La proportion des jeunes brévannaïses âgés de 22 ans et plus est également en augmentation (28%), tout en restant bien en deçà de la moyenne de l'AIFP (35,5%).

La part des jeunes résidants en QPV reste stable (21,4%).

Enfin, on remarque que **la baisse que représente la part du public féminin, encore légèrement majoritaire il y a quelques années, se confirme** (43,9% en 2024).

Une collaboration toujours efficace avec l'agence France Travail de Sucy-en-Brie

Nous avons rencontré l'équipe des conseillers référents des dispositifs CEJ et AIJ (Accompagnement Intensif Jeunes) de l'agence France Travail de Sucy-en-Brie afin de **mettre en place des interventions de la Mission Locale** dans le but de **présenter notre structure aux jeunes demandeurs d'emploi nouvellement inscrits**. Nous avons pu ainsi réaliser **2 interventions collectives au cours de l'année**.

Un partenariat qui reste stable

L'équipe de l'antenne continue de travailler en très bonne entente avec nos partenaires que sont le **CCAS, le service emploi de la ville, le Point Information Jeunesse, Pluriels 94 et le CIO de Boissy-Saint-Léger...** avec lesquels nous échangeons régulièrement au cours de l'année afin de partager nos actualités.





Après une année 2023 marquée par la préparation puis ***l'intégration de la ville de Valenton*** dans le territoire d'intervention de la Mission Locale au 1er octobre et qui s'est conclue par ***un premier bilan positif*** sur plusieurs plans (partenariat, intégration des salariés, adhésion du public), ***cette dynamique s'est poursuivie en 2024.***

Afin de pouvoir accueillir le public dans les meilleures conditions et offrir aux salariés un cadre de travail agréable, des travaux de peinture réalisés par la Régie de Quartier de Créteil ont été menés dans l'ensemble des locaux au début de l'année 2024. La majeure partie du mobilier, vétuste, a également été remplacée, notamment les bureaux ainsi que la borne d'accueil et un coin cuisine a été aménagé.

Par ailleurs, des cloisons ont été posées afin de créer un bureau au rez-de-chaussée afin de pouvoir assurer une présence permanente près de notre chargée d'accueil tout en pouvant recevoir le public en toute confidentialité.

Un accueil soutenu

La dynamique d'accueil constatée fin 2023 s'est maintenue en 2024, avec l'accueil de ***295 primo inscrits*** ce qui représente ***15% du public inscrit sur l'ensemble de l'AIFP***. Ce chiffre important doit être néanmoins tempéré car de nombreux jeunes primo inscrits dans notre base étaient en réalité déjà suivis par l'ancienne Mission Locale VIVA. Il faudra attendre encore deux années avant de pouvoir établir une tendance et avoir des éléments de comparaison.

Un partenariat local actif et dynamique

Nous avons pu poursuivre en 2024 la dynamique partenariale amorcée en 2023, notamment grâce à ***l'accueil de la ville de Valenton*** qui a facilité l'intégration de la Mission Locale Plaine Centrale dans le paysage partenarial local ainsi que l'interconnaissance avec plusieurs partenaires : CCAS, Service Insertion et Accompagnement Vers l'Emploi (SIAVE), l'agence France Travail de Villeneuve-Saint-Georges, le service Pôle Développement Economique et Emploi de l'EPT-GOSB... ce qui nous a permis de ***participer à plusieurs évènements.***

Nous avons pu notamment collaborer avec les services de la ville dans la mise en place du ***forum Cap Vers l'Emploi*** qui s'est tenu le 7 mars 2024. La Mission Locale y a tenu ***un stand***, participé à ***l'orientation du public*** vers les employeurs et organismes présents. ***Notre service emploi a pu également inviter nos entreprises partenaires à y participer.***

La Mission Locale a également participé au ***forum des associations et au forum Handi'Valenton***. Nous avons rencontré l'équipe de l'agence France Travail de Villeneuve-Saint-Georges au cours de l'une de leur réunion d'équipe afin de présenter notre offre de service et le fonctionnement de l'antenne.

Une inauguration qui vient couronner une intégration réussie

L'inauguration de l'antenne de Valenton a été célébrée le mercredi 13 novembre 2024 en présence de ***Mme Véronique DEPREZ BOUDIER, Préfète déléguée pour l'Egalité des Chances, Monsieur le Maire de la ville de Valenton Metin YAVUZ, Madame Danièle CORNET Présidente de la Mission Locale.*** Plusieurs élus de la ville étaient également présents, ainsi que Madame ANAMBA-ONANA Vice présidente de l'EPT GPSEA et de nombreux représentants de l'ensemble des acteurs de terrain du territoire.

Cet évènement important dans l'histoire de la Mission Locale Plaine Centrale est venu couronner l'ensemble du travail accompli depuis plusieurs mois : intégration de nouveaux salariés, découverte d'un nouveau territoire et de nouveaux partenariats, accueil soutenu et rénovation des locaux.



L'inauguration a permis de mettre en lumière le bilan très positif établi après cette première année dû à l'engagement de la Présidente de la Mission Locale et l'ensemble de l'équipe, du soutien de la Ville et de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, ainsi qu'à la collaboration de nos partenaires. Cela nous a permis de nous inscrire rapidement dans la dynamique locale et garantir rapidement un accueil et des services de qualité pour les jeunes valentonnais.

Le service emploi de la Mission Locale

Le service emploi de la Mission Locale - partenaire des entreprises

Le service emploi est composé de trois professionnels de l'emploi. Il œuvre pour les jeunes des 5 sites. Ses missions sont :

- **Accompagnement et conseil aux entreprises dans leurs recrutements**, aide à la définition des fiches de postes, des prérequis à l'embauche, proposition des aides au recrutement et mise en place d'une stratégie de communication pour rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises.

- **Recherche et sélection des candidats**, organisation des sessions de recrutement collectif et accompagnement à la prise de poste en étant en lien avec le futur employeur.

- **Développement du réseau d'entreprise** à la faveur des visites d'entreprise, des forums et Job dating.

- **Préparation des candidats au recrutement** dans le cadre d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels selon le besoin de chacun.

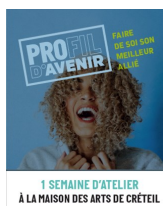
- **Organisation de visites d'entreprise** et information sur les métiers.

Il se mobilise pour proposer aux jeunes des actions de partenaires qui libèrent la confiance en soi et favorisent la prise de parole.

Il propose les **offres d'emploi**, fait mémoire des jeunes rencontrés afin d'être très réactif sur les propositions de postes.

La connaissance fine des publics et des entreprises est un gage de réussite dans la mise en relation d'un jeune et d'une entreprise.

Focus en image sur quelques événements emploi / préparation des candidats



Travailler son projet pro ou se remobiliser grâce aux arts de la scène.



Préparation en vue du job dating CCR CRETEIL avec un parrain.



Présentation de formations en alternance



En partenariat avec Google Atelier Numérique



Rencontre de DALKIA en partenariat avec Pôle Compétences Initiatives



SOFRAPACK

Spécialiste de l'emballage écologique sur-mesure

Inauguration de leur nouvelle ligne de production avec entre autres la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val de Marne, - MEDEF 93+94, Préfecture du Val-de-Marne

Aller vers les entreprises / forum et job dating



L'association **Approche** agit pour l'inclusion tout en contribuant à la réduction des déchets grâce à ses deux Ressourceries.



Recrutement collectif de postes de vendeurs polyvalents



Forum insertion professionnelle des réfugiés

Relations entreprises et prospection

La **prospection est ciblée**, en lien avec les **projets professionnels des jeunes**, et repose aussi sur le **bouche-à-oreille positif** : de nombreux employeurs, satisfaits du service, **reviennent spontanément** vers la Mission Locale lors de nouveaux besoins.

Lorsque certains postes peinent à attirer des candidatures, des **coopérations inter-Missions Locales** sont mises en place pour **mutualiser les profils disponibles** et répondre aux besoins urgents des entreprises.

Nous étions présents !



Forum Emploi des métiers de l'autonomie



Forum au Centre Commercial de Créteil.

Participation - sourcing.



Forum Cap vers l'emploi de Valenton

Participation active de la Mission Locale et Invitation d'entreprises.



Forum des entreprises industrielles et productives du territoire d'industrie Grand-Orly Seine Bièvre.

Du Stade vers l'emploi est un dispositif de France Travail qui consiste à organiser des rencontres entre les recruteurs, les demandeurs d'emploi et les conseillers France Travail.

Tous participent de manière **anonyme**. L'objectif est de **lever les freins au recrutement** à l'aide de séances sportives collectives, afin de briser les barrières et favoriser les échanges dans une ambiance plus conviviale et moins stressante pour les participants.

L'après-midi, **découverte de « qui est qui »** et passage des entretiens.

La Mission Locale a participé à cette journée et au sourcing des candidats.



Du stade vers l'emploi à Bonneuil-sur-Marne

Perspectives 2025

Poursuivre le développement d'une **approche « double acculturation »** :

D'un côté, accompagner les jeunes à comprendre et adopter les codes de l'entreprise (posture professionnelle, communication, attentes RH...) via des ateliers ciblés, immersions, et coaching.

De l'autre, sensibiliser les employeurs aux réalités et codes des jeunes générations, à travers des actions "d'aller vers", échanges de pratiques et retours d'expérience de terrain.

Déployer davantage de recrutements sur site ou hors les murs, dans les quartiers ou lieux de vie des jeunes, afin de lever les freins à la mobilité et renforcer l'égalité d'accès à l'emploi.

Référence sécurité

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont battu tous les records : de participation, de médailles pour les athlètes français, de billetterie...

Selon les données chiffrées de la ville de Paris,

10 500 athlètes olympiques, avec autant de femmes que d'hommes,

4 400 athlètes paralympiques,

64 médailles françaises pour les Jeux olympiques, dont 16 en or. La France a terminé à la 5^e place du classement international des médailles,

75 médailles françaises pour les Jeux paralympiques, dont 19 en or. La France a terminé à la 8^e place du classement international des médailles,

9,5 millions de billets vendus pour les Jeux olympiques par des spectateurs venus de 222 pays différents, le record de billets vendus pour des Jeux.

Et pour ce qui est de la sécurité, en amont, une opération massive de recrutement avait été mise en place pour cet événement de taille. La Région a donné les moyens pour que les lieux de compétition soient pleinement sécurisés. Le bilan est tout à fait positif, il a été noté une délinquance en baisse, pas de dégradations sur les sites de compétitions.

À Créteil, un dispositif de sécurité très important a été mis en place le dimanche 21 juillet 2024 pour accompagner le relais de la flamme olympique à travers le département.

Les Missions Locales ont été sollicitées pour ces recrutements. La Mission Locale de la Plaine Centrale s'est fortement mobilisée même si le taux de placement a été plutôt faible.

Actions collectives réalisées durant le mois (info coll, job dating, visites d'entreprise,)	Jeunes accompagnés vers les métiers de la sécurité privée (ayant pris part à des ateliers / infos coll, etc)		Total	Jeunes entrés sur une formation des métiers de la sécurité privée		Total	Jeunes entrés en emploi sur les métiers de la sécurité privée		Total
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
une information collective avec le centre de formation AFC	139	47	186	24	8	32	11	13	24

La vasque olympique embrasée au stade Duvauchelle de Créteil



Référence sécurité



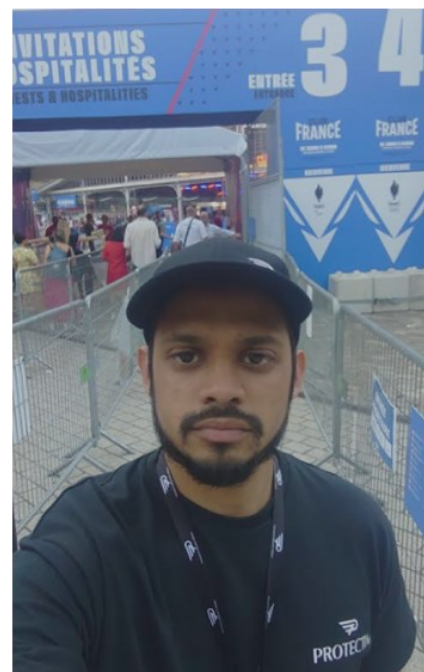
Nous avons recueilli 2 témoignages de nos jeunes qui avaient pour mission d'assurer la sécurité des biens et des personnes, d'accueillir et contrôler les accès, d'effectuer la surveillance générale du site.

Dan, un jeune homme de 21 ans suivi par la Mission Locale de Bonneuil-sur-Marne, a été détaché à Vaires-sur-Seine pour accomplir sa mission. Les épreuves d'aviron, de canoë-kayak slalom et de canoë course en ligne des Jeux olympiques, ainsi que les compétitions de para-aviron et de paracanoë-kayak, se sont déroulées sur le complexe de l'Île aux Loisirs de Vaires-Torcy.

Nouroulhassan, 25 ans, est arrivé pendant les dernières phases de recrutement, ce qui l'a beaucoup stressé car il tenait vraiment à participer aux JOP. Il a franchi toutes les étapes de sélection pour la formation avec la promesse d'obtenir une mission si son dossier administratif était également validé. Ainsi, il a pu effectuer ses missions au Parc de la Villette dans une fan zone. Il procédait à la vérification des sacs, utilisait le magnétomètre et se chargeait de la palpation. Certes, les gestes étaient répétitifs, il y avait parfois des périodes d'inactivité, mais il a bien apprécié la cohésion d'équipe avec ses collègues, globalement, il y avait une bonne ambiance et des fans agréables. Il a essentiellement travaillé sur une amplitude horaire de 19h30-5h30.

En dehors des JOP, il a pu effectuer d'autres missions au Parc des Princes et également à Adidas Arena, une salle polyvalente modulable qui a été spécialement conçue pour ces JOP.

Cela a été une belle expérience pour lui.



Les dispositifs nationaux

Le Contrat d'Engagement Jeune - CEJ

Le Parcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie - PACEA

L'obligation de formation / lutte contre le décrochage scolaire

Le parrainage



Le Contrat Engagement Jeune - CEJ

310 jeunes Entrés en 2024 100 % de l'objectif	2 % de mineurs 58 % de 18/21 ans 40 % de 22/25 ans	22 % (13 % 2023) en QPV	14 % avec Permis
48 % (50 % en 2023) Sans diplôme	12 % ≥ BAC + 2	4 % RQTH 3% des suivis ML	63 % d'hommes
		35 % BAC validé	5 % BEP/CAP validé

Jeunes présents en CEJ sur la période : **416**

Sites	Nb de jeunes	% / AIFP	% de jeunes en QPV par site
Créteil	126	41 %	15 %
Alfortville	81	26 %	14 %
Bonneuil-sur-Marne	31	10 %	32 %
Limeil-Brévannes	38	12 %	16 %
Valenton	34	11 %	65 %
Total	310	100,0%	Total

Hébergement à l'entrée

Sites	Nb de jeunes	%
Chez les parents	194	63 %
Famille / amis	71	23 %
Hébergement intermédiaire <i>Résidences sociales, foyer, FJT</i>	13	4 %
Hôtel /SDF	9	3 %
Logement autonome	23	7 %
Total	310	100,0%

1/3 des jeunes
En situation
d'**hébergement**
« à risque »

Le CEJ – L'accompagnement

L'**accompagnement** dans le cadre du CEJ est **collectif** lors des 3 premières semaines puis **individuel** avec des propositions de regroupements collectifs.

L'accompagnement se fait exclusivement en individuel pour les jeunes qui commencent rapidement une formation ou pour qui le format collectif n'est pas adapté (problèmes de santé, phobie sociale, ou difficultés linguistiques limitant la communication). Toute l'offre de service de la Mission Locale est mobilisée.

Une offre d'ateliers spécifique au CEJ permet d'impulser une dynamique de groupe.

416 jeunes
accompagnés en CEJ en 2024

745 733 €
Montant des allocations CEJ versées en 2024

Les ateliers se déroulent à Valenton ou à Créteil pour les jeunes de nos 5

Les solutions structurantes mobilisées en 2024

Situation structurante	Mesure situation	Nb d'entrées en situations
Formation	Certification	28
	Professionnalisation	17
	Préparation à la qualification	13
	Elaboration de projet	9
	AFFPA Promo 16-18	3
	Savoirs de base	43
Total Formation		113
	Alternance	24
	CDD	134
	CDI	23
	Contrat aidé	3
	Non salarié	1
Total Emploi		185
Mission d'utilité sociale	Service Civique	3
Immersion en entreprise	PMSMP	30
Reprise de scolarité	Retour en scolarité initiale	4
Non professionnel		3
Total général		338

Les jeunes qui s'orientent en CEJ recherchent en priorité un emploi et sont peu captifs à la notion de projet et de formation. Cependant nous constatons en 2024 un accroissement de 58 % des périodes de formation notamment sur les formations professionnalisantes.

Sur les 113 situations formation, 38 % concernent des profils de jeunes allophones contre 67 % en 2023.

La typologie du public a changé.

Le CEJ - Les sorties

Les sorties du dispositif entre le 1/01/24 et le 31/12/2024

302
sorties du CEJ

21,5 % en emploi durable
16,5 % formation /scolarité
9,2 % emploi non durable

26 % CDD
39 % CDI
35 % Alternance

Situation simplifiée	Nb sorties	%
CDI / CDD >= 6 mois	65	21,5 %
Scolarité	4	1,3 %
Contrat aidé	7	2,3 %
CDD < 6 mois	21	7,0 %
Formation	46	15,2 %
Sans situation à la sortie	159	52,7 %
Total général	302	100,0%

Sites	Sorties positives / % de jeunes sortis par site
Créteil	17,7 %
Alfortville	36,1 %
Bonneuil-sur-Marne	9,1 %
Limeil-Brévannes	18,9 %
Valenton	26,1 %

47 % de jeunes
en situation à la sortie

53 % en situation
3 mois après la sortie

Durée du parcours	%
0 à 6 mois	96,2%
6 à 12 mois	4,1 %
12 à 18 mois	1,0 %
Total	100,0%

96,2 %
de parcours de ≤ 6 mois

Lancé en 2022 le Contrat d'Engagement jeunes a succédé au dispositif Garantie Jeunes.

Contrairement à ce dernier il est proposé par deux opérateurs : France Travail et les Mission Locales.

Ces dernières accompagnent des jeunes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi durable pour lesquels il convient de lever les freins périphériques.

Malgré les allocations qui sont débloquées dès le début du CEJ, nous avons beaucoup peiné en 2024 à réaliser des entrées régulières. Le montage administratif du dossier est laborieux et nécessite plusieurs rendez-vous ; notamment les jeunes doivent fournir leur avis d'imposition ou celui de leurs parents s'ils sont rattachés fiscalement.

L'engagement sur une activité obligatoire de 15/20 h par semaine dissuade certains. Chaque mois le jeune doit déclarer son activité.

En 2024 nous n'avons pas systématisé les sanctions financières lors de manquements, nous évertuant à rattraper les suivis perdus. Cependant, l'effet sur nos données est considérable, car l'encadrement des 15/20 heures est évalué selon une grille qui attribue un nombre d'heures spécifique à chaque activité (ateliers, rendez-vous, recherche autonome, culture, sport, loisirs, etc.). Et lorsque le jeune manque à ses obligations sans que nous le sanctionnions obligatoirement, les semaines à « 0 » heures s'enchaînent et dégradent rapidement nos résultats.

D'autre part nous avons noté un changement profond du public : plus éloigné de l'emploi, en difficulté de santé mentale, pour lequel les situations pouvant engendrer du stress comme les simulations d'entretien professionnel, sont des révélateurs de troubles plus profonds qui amènent parfois à interrompre le collectif.

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)

Les allocations versées dans le cadre du PACEA

Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

Le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales.

En fonction de la situation et des besoins, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie.

En 2024, **le budget de l'allocation ponctuelle mobilisable dans le cadre du PACEA a fait l'objet d'une réduction drastique avec une baisse de plus de 50%** par rapport à celui de l'année 2023.

Ceci s'explique par la mise en place d'un plan d'économie de 10 milliards d'euros sur les crédits de la Loi de Finances 2024 par le gouvernement et qui s'est traduit par des économies de **près de 1,1 milliard d'euros pour le Ministère du Travail.**

En conséquence, pour la Mission Locale Plaine Centrale du Val-de-Marne, **l'enveloppe 2024 a été ramenée à 153 153 €**, ce qui nous a obligés à revoir nos **critères d'attribution** de l'allocation en priorisant **le public en situation de précarité** et **ne pouvant bénéficier d'autres dispositifs d'aides.**

En 2024, **l'allocation PACEA est ainsi devenue exceptionnelle et mobilisée pour le public en grande difficulté.**



Comme chaque année, toutes les demandes d'aide n'ont pas été versées. Les problèmes de comptes bancaires sont souvent en cause : fermetures suite à des incidents, comptes non activés ou intitulés ne correspondant plus à l'identité du jeune.

Cependant, cette année, **le montant des aides non versées est en nette diminution** par rapport aux années précédentes (-85% par rapport à 2023), pour les raisons suivantes :

- La baisse de budget de l'allocation et donc du nombre de bénéficiaires.
- **La dématérialisation** totale **de l'envoi des dossiers vers l'ASP** (Agence de Services de Paiement) chargée de verser les allocations et la mise en place d'une **procédure d'auto contrôle régulière** au sein de nos services nous permet d'être très vigilants.

1200 €

d'aides financières demandées
n'ont pu être versées
- 85% / 2023

Ce qui correspond à **9 jeunes**
et 9 demandes de versement.

L'Obligation de Formation

L'obligation de formation vise à **éviter le décrochage** en agissant avant l'échec scolaire ou, lorsque celui-ci est avéré, à "sécuriser" le parcours du jeune en permettant une intervention rapide du réseau des Missions Locales.

Depuis la rentrée scolaire 2020, **l'obligation de formation** s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire jusqu'à ses 18 ans. **Nous sommes financés par la DRIETS pour réaliser cet accompagnement.**

Cette obligation est respectée lorsque le jeune poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un Service Civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.

L'instance de coordination locale est la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs, la **PSAD**.

Son pilotage est assuré par le directeur du **Centre d'Information et d'Orientation** et le **directeur de la Mission Locale** compétent sur le périmètre géographique couvert par la PSAD.

Le Val-de-Marne est découpé en 10 districts. **Le territoire de la Mission Locale couvre 3 districts :**

Le **district 4** (Alfortville), le **district 5** (Créteil et Bonneuil-sur Marne) et le **district 10** (Limeil-Brévannes et de Valenton).

Ce découpage **administratif complexifie** la prise en charge des décrocheurs. En effet, chaque PSAD peut concerner plusieurs Missions locales et une direction de CIO peut avoir en charge plusieurs districts. Lorsque les jeunes déménagent (changement de district, d'académie) nous devons veiller à ce qu'ils soient identifiés par la bonne plateforme pour éviter une interruption de suivi.

Au cours de l'année 2024, les **PSAD des districts 4 et 5 ont été regroupées**, le CIO de Créteil ayant absorbé celui de Charenton, ce qui a permis d'harmoniser et mutualiser les pratiques.

Les actions menées en 2024 :

4 PSAD par district au cours desquelles sont croisées les listes des décrocheurs contactés permettant d'accompagner les jeunes sans solution et mettre à jour les listes pour ceux ayant une situation.

Le groupe PSAD des districts 4 et 5 a travaillé particulièrement cette année à **informer les chefs d'établissement et rendre visible les nouveaux dispositifs à mettre en œuvre par les missions locales auprès des élèves** : PAFI, Tous droits ouverts, PARCOURS AMBITION EMPLOI, AVENIR PRO (voir perspectives 2025).

Concernant le District 10, 4 PSAD et un comité de pilotage ont été organisés en 2024. L'accent a été mis sur l'interconnaissance entre les différents acteurs et leur offre de service, que ce soit les partenaires pouvant proposer des solutions aux jeunes décrocheurs (École de la Deuxième Chance, Promo 16/18, CFA...) ou en contact avec ce public.

En parallèle, ont eu lieu 3 GPDS de district (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) réunissant l'ensemble des acteurs de la PSAD, les partenaires et les établissements scolaires. L'objectif des GPDS est de repérer les situations de décrochage, d'échanger en équipe pluriprofessionnelle et proposer des solutions. Il s'organise d'abord au sein des établissements scolaires afin de proposer des solutions le plus en amont et prévenir ainsi les situations de décrochage. Concrètement, sur le district 10, les élèves et leur famille sont reçus en entretien par 1 représentant de chaque entité de la PSAD et ses partenaires, l'idée étant de comprendre les difficultés et de proposer des solutions adaptées qu'elles soient scolaires ou non.

	Tous droits ouverts	Ambition Emploi
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir le décrochage scolaire des jeunes en parcours scolaire Amplifier la baisse du nombre de sortants précoces du système scolaire ; Permettre l'accès à la diplomation et à la qualification professionnelle pour chacun. 	<ul style="list-style-type: none"> Sécuriser l'accès à l'emploi ou à une poursuite d'études des élèves en fin de cycle de formation au lycée professionnel.
Public	<ul style="list-style-type: none"> Elèves de lycée professionnel en risque ou voie de décrochage scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Elèves volontaires sans solution d'emploi ou de formation ayant obtenu ou non leur diplôme à la fin du cursus du lycée professionnel.
Date de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> A la rentrée 2024 mais avec une mise en œuvre progressive dans le courant du premier trimestre de l'année scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'au 30 septembre 2023 pour les inscriptions des élèves; Le parcours s'achève au plus tard le 31 décembre de la même année.
Durée du parcours	<ul style="list-style-type: none"> Le Parcours de formation initiale-Tous Droits Ouverts ne peut excéder 4 mois au titre d'une même année scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Le parcours Ambition emploi débute à partir de la rentrée scolaire, sa durée est adaptée aux objectifs définis pour chaque élève et ne peut excéder 4 mois. S'il comprend des périodes de formation en milieu professionnel, leur durée totale ne peut être supérieure aux deux tiers de la durée du parcours.
Droits de l'élève	<ul style="list-style-type: none"> Conservation du statut scolaire ainsi que des droits et aides relatifs; Aides et droits spécifiques de la structure d'accueil; Possibilité de contractualiser un accompagnement en ML avec la signature d'un PACEA tout en restant inscrit au lycée de rattachement du jeune. 	
Parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> L'établissement scolaire dont le chef d'établissement et un professeur volontaire le cas échéant; L'IA DASEN; La Mission Locale s'appuyant sur la PSAD. 	<ul style="list-style-type: none"> L'établissement scolaire dont le chef d'établissement et un professeur volontaire le cas échéant; Réseau MLDS, Psy EN La Mission Locale avec un.e référent.e dédié;

Le Parrainage

L'objectif 2024

L'objectif était d'accompagner **40 jeunes** dans le cadre du dispositif de parrainage sur l'année 2024.

Au total, **35 jeunes** ont bénéficié d'une action de parrainage soit **87,5 % de l'objectif quantitatif atteint**.

35 jeunes ont démarré
un parrainage en 2024
22 femmes et 13 hommes

La durée moyenne **du parrainage** s'élève à **6 mois**

En 2024, nous avons pu compter sur un **réseau actif de 11 parrains et marraines**.

7 en activité et 4 retraités

Secteurs d'activité (actuel ou antérieur) **des parrains :**

Tertiaire : 4

Sanitaire et social : 3

Fonction publique : 3

Industrie : 1

Cette diversité de profils permet d'offrir un accompagnement riche et adapté aux besoins variés des personnes suivies.

Bilan du parrainage

Au cours de l'année 2024 **61 jeunes** ont bénéficié d'un parrainage dont **61 % de jeunes femmes**.

67 %

de jeunes titulaires d'un **BAC et plus**

28 % de niveau > BAC+2

39 % de niveau BAC validé

23 %

de résidents en **QPV**

Les jeunes ont intégré 36 situations emploi ou formation

36 Entrées en situation 2024	Nb de situations	%
CDD	12	33 %
CDI	3	8 %
Alternance	5	14 %
Contrat aidé	2	5,5 %
Formation / Scolarité	8	25 %
Immersion	4	11 %
Volontariat	1	3 %
Total général	36	100 %

39 jeunes sont sortis du parrainage en 2024

Motifs de sortie	Nb de situations	%
Emploi	13	
Alternance	5	
Formation	2	
Stage long	1	
Fin de la durée du parcours	14	
Arrêt commun accord / non disponible	3	
Volontariat	1	
Total général	39	100 %

Par ailleurs, l'action s'est bien déployée sur l'ensemble du territoire prévu (Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Créteil, Limeil-Brévannes et Valenton), confirmant ainsi une bonne couverture territoriale.

Malgré un léger écart par rapport à l'objectif initial en nombre de bénéficiaires, les **résultats qualitatifs et l'impact en matière d'insertion professionnelle valident l'atteinte globale des objectifs du projet**.

Perspectives 2025

Pour l'année 2025, la Mission Locale prévoit la mise en place d'un **groupe de parrainage collectif**, en complément des accompagnements individuels existants. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet 2025, qui encourage le développement d'approches collectives pour renforcer la dynamique d'insertion des jeunes.

Ce nouveau format collectif prévoit l'intervention de parrains et marraines bénévoles **sur trois demi-journées**, réparties sur une période de **trois mois**. Ces temps de rencontre permettront aux jeunes de bénéficier de regards croisés, de conseils concrets sur leur projet professionnel, et de s'enrichir des échanges entre pairs.

Les références

Des conseillers experts dans leur domaine

Un contact privilégié pour les partenaires

Un lien avec les autres conseillers référents des 10 Missions Locales du Val-de-Marne

La participation à des groupes de travail régionaux sous l'égide de l'Association Régionale des Missions Locales d'Ile-de-France

Une veille informationnelle sur l'actualité en lien avec la référence , Webinaires & formations ad hoc...



**France Travail • Handicap • Justice • Social • Santé • PRIJ
Ressortissants étrangers • Mobilité**

Référence – Jeunes sous main de justice

Accompagnement des jeunes incarcérés

La Mission Locale Bièvre Val-de-Marne intervient au titre de l'ensemble des Missions Locales du département pour rencontrer les jeunes Val-de-Marnais condamnés à une peine d'emprisonnement aux centres pénitentiaires de Fresnes et de Fleury-Mérogis.

Les conseillers justice rencontrent, au sein des établissements pénitentiaires, les jeunes qui leur sont signalés en tant que "public cible" : des jeunes âgés de 16 à 25 ans, originaires du Val-de-Marne, normalement condamnés de manière définitive, de nationalité française ou en situation régulière sur le territoire.

En 2024, pour notre territoire :

Les conseillers de notre structure sont en lien avec les conseillers justice de la Mission Locale de Bièvre Val-de-Marne afin de gérer les demandes de permission de sortie, outil indispensable dans la construction du projet de réinsertion du détenu.

Quel que soit le parcours judiciaire, **première incarcération, seconde peine, semi-liberté, sous bracelet électronique, liberté conditionnelle,**

l'accompagnement se poursuit en lien avec conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) du milieu ouvert ou fermé.

13 jeunes

Rencontrés en incarcération

8

Permissions de sortie

Accompagnement des jeunes en milieu ouvert

Hors détention nous sommes en lien avec les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et Probation – SPIP afin d'accompagner les jeunes suivis dans le cadre d'une mesure judiciaire en milieu ouvert.

La prise de rendez-vous des Jeunes Sous Main de Justice est parfois complexe car elle doit aussi bien correspondre aux dates demandées par les référents justice qu'aux agendas des conseillers en Mission Locale.

Les rendez-vous bloqués ne sont pas toujours honorés, car les permissions de sorties ne sont pas systématiquement accordées.

Le double accompagnement, CPIP et Conseiller Mission Locale, permet au jeune d'être davantage encadré et écouté, ce qui contribue à lui donner de meilleures chances de réinsertion dans la société.

Observations - préconisations

Difficulté d'accès à certaines démarches en détention (pièces d'identité, démarches CAF, santé).

Besoin d'un **lien renforcé avec les partenaires** (SPIP, JAP, PJJ, UEMO).

Problèmes de **logement à la sortie de détention**.

Mobilisation des jeunes sur un accompagnement renforcé

Groupes de travail

Notre référent justice participe activement aux groupes de travail **départementaux** et **régionaux** avec les autres Missions Locales d'Île-de-France.

Nouvel accord cadre justice

Un nouvel accord-cadre de partenariat pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sous main de justice a été signé pour la période 2024/2025 entre Le Ministère de la Justice, le Ministère du Travail, de la Santé et de la Solidarité, le Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation et l'Union Nationale de Missions Locales.

Ces espaces de concertation permettent de :

- **Partager les pratiques professionnelles,**
- **Harmoniser les modes d'accompagnement** des jeunes sous main de justice,
- **Développer des outils communs,**
- **Renforcer les liens avec les partenaires judiciaires** (SPIP, PJJ, JAP...).

Ce travail collectif est essentiel pour **améliorer la lisibilité du rôle des Missions Locales** dans le parcours d'insertion des jeunes, **sécuriser les parcours de sortie de détention, et faire remonter les besoins du terrain à l'échelle régionale et nationale.**

L'enjeu est de :

- Faciliter l'intervention des Missions locales auprès des jeunes sous main de justice.
- Offrir aux jeunes un accompagnement global et individualisé en détention en prévenant les sorties « sèches », en milieu ouvert en mobilisant toute l'offre existante.
- Assurer un pilotage régulier de l'accord-cadre notamment au niveau territorial en facilitant l'interconnaissance entre partenaires.

Objectif 2025 : Mise en place d'un suivi mensuel structuré

Référence – La mobilité

Le programme ERASMUS +

Erasmus+ soutient financièrement une large gamme d'actions et d'activités dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport.

Le programme vise à donner la possibilité à notre public de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité au travers un stage en entreprise.



Les activités de mobilité internationale portée par la Mission Locale des Bords de Marne ont été transférées à la Maison de l'Europe 94, créée en septembre 2024 et désormais basée à Saint-Maurice (94).

Notre Mission Locale a orienté sur le programme Erasmus+

17 jeunes,

Soit **28%** des prescriptions.

Avant chaque départ en mobilité, les jeunes ont bénéficié de 2 semaines de préparation (culture, langues, savoir-être et confiance en soi). Dans le cadre d'une réorganisation du programme de formation, la durée de préparation est passée de 2 à 4 semaines.

**7 ont validé leur
projet de mobilité**

**5 départs
À Malte**

**1 départ
En Slovénie**

À l'issue de leur séjour de 3 mois, nos jeunes ont été sensibilisés aux valeurs européennes. De plus, ils ont développé leurs compétences linguistiques et professionnelles au travers de leur immersion en entreprise (domaines de l'hôtellerie et de la mobilité). Ils ont également gagné en autonomie et en maturité.



Petit retour d'expérience d'une jeune :

"Je ressors de cette expérience grandie et fière de ce que j'ai accompli. Et pour cela, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé pendant cette formation, mais également le programme ERASMUS+.

Ce stage chez SIMO EXPERIENCE m'a permis d'améliorer mon anglais, de développer ma capacité à m'adapter et de m'ouvrir à de nouvelles cultures. Je recommande ce programme à tout aventurier qui est prêt à voir sa vie changée !"

Séjour à destination des professionnels de l'insertion en Slovénie à Maribor

Ce séjour nous a permis de rencontrer les jeunes en mobilité : visites et échanges sur les lieux de stages, qualité de l'hébergement, ressentis des jeunes pendant leur séjour.

De plus, nous avons pu découvrir des partenaires tels que l'équivalent du Pôle Emploi de Maribor, le Centre d'éducation pour adultes ainsi que le Département des Carrières de l'Université.



Référence - La référence sociale

Dans un contexte de baisse générale des subventions, notre action de **référence sociale** a eu pour objectif de proposer des **solutions alternatives aux besoins exprimés par les jeunes** que nous accompagnons.

Cette démarche s'est traduite par l'amorce d'une feuille de route partenariale, en identifiant des **structures complémentaires à nos actions**.

Dans cet élan, nous avons relancé des partenariats déjà existants, notamment avec Soliguide.

Ce partenaire permet la centralisation de tous types de lieux ressources, proposant une pluralité d'informations (lieux d'accueil de jour, accès aux droits, aides alimentaires, matériels, domiciliation, etc...).

Cet outil nous permet d'orienter plus facilement nos publics vers une structure adaptée à la prise en charge de sa problématique.

Nous avons contacté l'association **La Cravate Solidaire** qui accompagne les jeunes dans leurs recherches d'emploi. L'association propose notamment un atelier "Image" où elle conseille les jeunes sur le choix d'une tenue professionnelle adaptée. À l'issue de cet atelier, chaque participant repart avec la tenue qu'il a essayée.

Perspectives 2025

En 2025, notre public non éligible à l'inscription France Travail ne pourra plus bénéficier des aides financières accordées jusqu'alors dans le cadre du PACEA et du CEJ, deux dispositifs nationaux.

Il est urgent de renouer avec un partenariat permettant de dispenser des aides à la vie quotidienne.

La **fracture numérique** représente également un enjeu important. Dans le but de répondre à une absence d'aides financières pour l'achat de matériel informatique, nous avons eu pour projet de nous rapprocher d'un partenaire proposant des solutions quant à cette problématique.

De ce fait, fin 2023, nous avons pris contact avec l'association **Emmaüs Connect** afin de mettre en place un programme d'accompagnement à l'utilisation d'un ordinateur, à la suite duquel le jeune deviendra propriétaire de l'ordinateur reconditionné avec lequel il aura été formé. Ce projet partenarial vise à doter les jeunes de compétences de base en informatique, afin de faciliter leur accès à la recherche d'emploi et à la formation mais aussi à l'ensemble de leurs démarches administratives, favorisant ainsi leur autonomie. Ces ateliers doivent démarrer en 2025.

Par ailleurs, nous avons amorcé une réflexion sur un nouvel **axe de sensibilisation aux violences**, qu'elles soient **physiques, psychologiques, sexuelles ou institutionnelles**. L'objectif est de mieux informer et outiller notre public face à cette problématique sociétale majeure qui impacte de plus en plus les accompagnements.

Cette démarche globale s'inscrit dans une volonté d'élargissement de notre offre de service afin de maintenir une action sociale diversifiée et adaptée à notre public.



Référence - La santé

Les Missions Locales ont développé un mode d'intervention global au service des jeunes avec la prise en compte de l'ensemble des freins à leur insertion dans tous les domaines : **emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. La santé fait bien partie des champs d'intervention des Missions locales.**

Au regard des problématiques abordées lors des entretiens individuels, la Mission Locale mène des actions ciblées en faveur de la santé des jeunes et apporte une petite pierre à l'édifice pour préserver la santé des adultes de demain. Toutes les études dressent le constat des mauvaises habitudes de vie de certains adolescents : mauvaise alimentation, inactivité, addictions, qui engendrent des problèmes de surpoids, d'obésité et des troubles de santé mentale.

En concomitance, les conseillers sont de plus en plus témoins de l'augmentation de la violence, dans le cercle familial, entre jeunes, à l'école, sur leurs lieux de vie, à travers les réseaux sociaux...

La pandémie et le confinement ont également fragilisé la santé mentale des jeunes, la parole s'est libérée et les conseillers sont témoins de ces troubles psychiques : dépression, anxiété, pensées suicidaires.

Les dispositifs d'accompagnement collectif mettent encore plus en lumière les fragilités. En 2024 nous avons eu plusieurs fois recours aux urgences pour des crises d'angoisse, les jeunes les plus fragiles ne supportant pas la pression du groupe.

Alimentation et Activité physique

Trois ateliers de sensibilisation à la **nutrition et à l'activité physique.**

Intervention d'une diététicienne et d'un coach en activité physique adaptée.



ATELIER ALIMENTATION ET ACTIVITE PHYSIQUE

Moi! mon aliment est nutritif... Super! Mais ça veut dire quoi? T'as déjà vu un colis alimentaire? C'est pas cher et on peut faire un tout tas de choses avec!

-> Tu veux savoir où t'en es physiquement? Viens te tester en 10 min?

-> Viens trouver des trucs et astuces pour lutter contre ton stress.

RDV LE 2/07/2024 à 14h
7, Esplanade des Abymes
94000 Créteil
01.43.99.28.00

Je m'inscris

Une diététicienne, un enseignant en activité physique adaptée et une sophrologue tenteront de répondre à toutes vos questions lors d'un atelier dynamique et personnalisé!

Ateliers Unis-Cité

Sensibilisation des jeunes, aux **addictions, discriminations, cyberharcèlement, habitudes de vie, pression sociale et familiale** encadrés par des services civiques. Le but des ateliers est de contribuer à réduire les risques, libérer la parole des jeunes et ainsi leur permettre de devenir acteur de leur santé.

Ambassadeurs Santé Mentale **L'engagement citoyen au service du bien-être des jeunes**

SENSIBILISATION AUX ADDICTIONS S'INFORMER POUR AGIR!

POURQUOI PARTICIPER?

Mieux comprendre pour mieux prévenir.
Briser les idées reçues sur les addictions.
Découvrir les ressources et dispositifs d'aide disponibles.

REJOIGNEZ-NOUS POUR UN ATELIER INTERACTIF ET INFORMATIF!

LE 29 NOVEMBRE à 9H
7, Esplanade des Abymes
94000 Créteil

Atelier Santé sexuelle et affective

Le projet s'inscrit dans la stratégie nationale de santé sexuelle établie par le gouvernement en favorisant l'information et l'éducation pour la santé des jeunes.

Deux ateliers en partenariat avec 2 autres Missions Locales du département.

Nous avons rencontré beaucoup de difficultés à mobiliser les jeunes sur les questions de consentement, de contraception, d'anatomie et de dépistage.

CRÉTEIL SOLIDARITÉ

ATELIERS VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Communication, Conscience, Autonomie, Santé

CALENDRIER :

MARDI 11 JUIN 2024
Avec Corinne Harnois, psychologue à la Mission de l'adolescence

MARDI 25 JUIN 2024
Avec Daniela Tandjima, sage-femme

De 14H à 16H

POUR VOUS INSCRIRE : Scannez moi!

Mission Locale Plaine Centrale du Val de Marne
7 Esp. des Abymes, 94000 Créteil

Les enjeux de l'entrée dans la vie professionnelle

Un atelier sur les enjeux de l'entrée dans la vie professionnelle : préparation des jeunes au monde de l'entreprise en abordant les questions de santé mentale, d'estime de soi, de confiance, d'autonomie sous forme de débat. L'objectif est également d'amener les jeunes, en cours d'atelier, à se poser la question de l'accompagnement individuel.

PAEI

le Point Accueil Ecoute Jeunes de Créteil

propose l'atelier collectif:

"LES ENJEUX DE L'ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE"

relations, identités, autonomie, santé, droits, estime de soi

échange, débat, réflexion, information

ESPOIR MAISON DE L'ADOLESCENCE

Les permanences de soutien psychologique

Les permanences sont assurées par une psychologue clinicienne mise à disposition par Créteil Solidarité. La Mission Locale complète le nombre de vacations nécessaires sur ses fonds propres.

150 rendez-vous posés et 71 honorés (47%).

Et ...

- Orientations vers les **bilans de santé gratuits de la CPAM**

- Distribution de **100 Kits d'hygiène** à destination des jeunes vulnérables et en précarité.

Au 1er janvier 2024 Pôle Emploi est devenu France Travail.

Le Service Public de l'Emploi doit être à présent appelé le Réseau pour l'Emploi.



Le territoire de la Mission Locale est couvert par **4 agences France Travail** :

L'agence de Créteil pour les villes de Créteil et de Bonneuil-sur-Marne.

L'agence de Maisons-Alfort pour la commune d'Alfortville.

L'agence de Sucy-en-Brie pour la commune de Limeil-Brévannes.

L'agence de Villeneuve-Saint-Georges pour la commune de Valenton.

Chacune de ces agences (hormis celle de Créteil) a sur son territoire plusieurs Missions locales.

Le partenariat avec France Travail est incontournable et se voit encore renforcé dans la Loi Plein Emploi du 18 décembre 2023 « qui porte l'ambition d'une amélioration de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des entreprises grâce à l'implication collective et coordonnée de tous les acteurs du secteur de l'insertion et de l'emploi ».

La coopération entre nos deux réseaux continue de se structurer en 2024 afin de préparer le déploiement des fonctionnalités de la Loi Plein Emploi (inscription obligatoire et automatique des jeunes à France Travail).

Cette coopération se met en œuvre à travers plusieurs actions :

Connaissance mutuelle de nos offres de service et de notre culture, à travers des **immersions croisées** à France Travail et à la Mission Locale des nouveaux collègues des deux structures. Les immersions ont permis d'assister à des entretiens individuels avec des usagers et d'établir un diagnostic sur les besoins identifiés de connaissance de l'accompagnement des deux structures.

Des référents sont identifiés pour la Mission Locale et France travail, lien privilégié pour débloquer les situations complexes.

Nous organisons deux **comités de pilotage** par an regroupant les 4 agences de notre territoire ainsi que les référents des deux structures.

Ces instances nous permettent de rédiger la **feuille de route annuelle** de collaboration en faveur des jeunes mais également des entreprises.

Pour les jeunes, des ateliers de familiarisation et d'utilisation à l'espace personnel du site « France travail »

Des ateliers d'accompagnement à l'utilisation du tableau de bord sont animés par une conseillère généraliste et une conseillère emploi.

16 ateliers ont eu lieu en 2024.

La référente France Travail a participé pour apporter son expertise sur la gestion du compte personnel et expliquer ce tableau de bord personnalisé. Elle a également partagé des astuces pour optimiser la carte de visite et la carte de compétences, éléments qui renforcent la visibilité des profils des jeunes auprès des recruteurs.

Partenariat France Travail – service aux entreprises

-Le partenariat au service des entreprises est dynamique et soutenu tout au long de l'année.

Des échanges réguliers entre les chargés de relation entreprises de la Mission Locale et le service entreprise de France Travail permettent de mettre en exergue les offres davantage destinées au public jeune.

-Une première rencontre entre chargés de relation entreprise a eu lieu à l'agence de Villeneuve-Saint-Georges.

-La Task Force Entreprise est un dispositif coordonné par les acteurs du réseau pour l'emploi qui vise à unifier leurs efforts à travers une offre commune destinée aux employeurs. Ces Task Force rassemblent tous les intervenants impliqués dans le retour à l'emploi sur un territoire spécifique – conseillers France Travail Pro, OPCO, Missions Locales et organismes d'insertion par l'activité économique (IAE). Ensemble, ils adoptent une approche proactive pour anticiper et répondre aux besoins de recrutement des entreprises de toutes tailles.

La Mission Locale est fortement impliquée dans cette construction de stratégie territoriale.

Perspectives 2025

Accord-cadre de partenariat renforcé entre l'État, France Travail et l'Union Nationale des Missions Locales (UNML). Rapprochement des systèmes d'information en vue de la déclinaison de la Loi Plein Emploi qui implique un diagnostic partagé entre les membres du Réseau pour l'Emploi, France Travail, les Missions locales, Cap Emploi et les Départements.

Référence – Les ressortissants étrangers

Rencontres partenaires

En 2024, la Mission Locale Plaine Centrale a intensifié sa collaboration avec les structures partenaires œuvrant auprès des publics étrangers. Ces échanges ont permis de renforcer l'accompagnement global proposé aux jeunes concernés.

Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) et le **Centre Provisoire d'Hébergement** de France Terre d'Asile (FTDA).

Ils ont pour mission d'offrir aux demandeurs d'asile un hébergement digne et un accompagnement adapté le temps de leur procédure d'asile.

Le **Conseil Départemental de l'Accès au Droit Val-de-Marne (CDAD)** et son **Point d'Accès au Droit des Jeunes** accompagnent les jeunes dans leurs démarches juridiques notamment quant aux droits des ressortissants étrangers qui rencontrent des difficultés dans leurs accès aux droits (complexité des démarches, lourdeurs administratives...). Nous travaillons pour certaines situations avec les juristes des Points d'Accès au Droit des Jeunes.

AGIR 94 : un programme d'accompagnements pour le logement et l'emploi à destination des bénéficiaires de la Protection Internationale. La multiplication des accompagnements communs nous a amenés à ajuster notre collaboration. Nous sommes intervenus dans leurs locaux afin de présenter l'offre de service de la Mission Locale et en retour ils sont venus participer à une de nos réunions d'équipe.

La Maison d'accueil et accompagnement pour mineurs isolés étrangers "Miguel Angel Estrella"

Foyer d'accompagnement de 40 mineurs isolés étrangers âgés de 16 à 18 ans et pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Centre d'Accueil, d'écoute et d'Orientation autour du Syndrome de Stress Post-Traumatique de l'association **Créteil Solidarité (CAEOSSPT)**.

Nous accompagnons un public ressortissant étranger qui peut avoir dans son pays d'origine, lors de son parcours d'exil ou en France subi des violences, des traumatismes qui impactent son quotidien, sa santé mentale... Dans ce cadre, nous avons rencontré le CAEOSSPT, afin d'orienter le public concerné vers une prise en charge psychologique.

Ces échanges réguliers favorisent une meilleure orientation des jeunes vers des dispositifs spécifiques, en particulier en matière d'accès au droit, d'hébergement, de soins psychologiques ou encore d'insertion professionnelle. Les échanges permettent de se coordonner sur les accompagnements que nous pouvons avoir en commun.

Participation à des groupes de travail départementaux et régionaux

Pour mutualiser les pratiques, faire remonter les besoins du terrain et consolider un réseau local d'accompagnement pour les jeunes étrangers, notre Mission Locale a été à l'initiative d'un **groupe départemental** « Ressortissants étrangers ».

Trois rencontres ont été organisées dans notre structure en 2024 regroupant des référents des autres Missions Locales du **département** identifiés sur cette thématique. Ces temps entre conseillers nous sont fort utiles pour faire le point sur nos pratiques, nos outils, les difficultés rencontrées, le partage des leviers, les questionnements...



Au niveau régional nous avons participé à la **réalisation du "KIT Étrangers"** dont l'objectif est d'informer les professionnels de l'accompagnement sur les droits, démarches et structures relais concernant les jeunes étrangers. Il constitue une base de travail actualisée et opérationnelle.

Participation à des actions et événements

Journée organisée par l'Association Régionale des Missions Locales d'Île-de-France ARML sur la thématique des « Ressortissants étrangers » qui a regroupé de nombreux partenaires de l'insertion des publics migrants.

Nous étions présents à la troisième édition du **Forum pour l'insertion professionnelle des réfugiés** organisée par la ville de Paris à l'occasion de la Journée Mondiale des réfugiés. Plus de 60 structures étaient présentes.

Visite de l'**Office Français de la Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA)**. Nous avons rencontré des officiers de protection chargés de recueillir la vision complète des événements subis par les demandeurs d'asile et les motifs de leurs craintes.

Ces événements ont renforcé la visibilité des dispositifs existants et permis de développer des ponts entre le monde associatif, les institutions et les Missions Locales.

Formation au droits des étrangers

Les référents ont suivi en deux temps une formation aux droits des étrangers afin de se repérer dans les différents ouvrants chacun des possibilités différentes d'accompagnement en Mission Locale.

L'année 2024 marque une dynamique forte de **partenariats opérationnels** et de **professionnalisation de l'accompagnement** des jeunes étrangers à la Mission Locale Plaine Centrale. Ces actions s'inscrivent dans une logique d'inclusion, de décloisonnement et de montée en compétences collective. La poursuite de ces dynamiques en 2025 permettra de consolider l'ancrage territorial et l'efficacité des dispositifs au service des publics les plus éloignés de l'emploi et des droits fondamentaux.

Référence - Le Handicap

Les Missions Locales sont de plus en plus sollicitées pour accompagner les jeunes en situation de handicap, que leur handicap soit reconnu par la qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), que leur dossier soit en cours d'étude, ou ce qui fait partie de la réalité quotidienne des conseillers, que le handicap soit invisible mais identifiable par les difficultés à exécuter des tâches simples et vivre en société : handicap cognitif, psychique, trouble mental, maladies chroniques...

Ces situations de handicap sont parfois niées par l'entourage, mis sur le compte de défauts (paresse, nonchalance, colère etc...) et amènent à une plus grande détresse psychologique.

Il est possible d'effectuer une démarche de **Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)** auprès de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. **Les conseillers accompagnent les jeunes** qui acceptent de reconnaître les difficultés liées à leur handicap au montage d'un dossier auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Chaque mois, **les référents des 10 Missions locales du Val-de-Marne** participent à tour de rôle aux **Réunions d'Equipe Pluridisciplinaire (REP)** de la MDPH qui décident des droits de la personne handicapée en collaboration avec les différents professionnels (Médecin Généraliste, Psychiatre, Cap-Emploi, France Travail). Ils présentent les dossiers des jeunes connus des Missions locales.

212 dossiers Val-De-Marnais des Missions Locales en commissions REP.

126 dossiers en Médecine Générale dont **25 dossiers de l'AIFP**

86 dossiers en Psy dont **14 dossiers de l'AIFP**.

39 dossiers présentés

Quelques évènements auxquels nous avons participé en 2024

Visite de la maison de l'Autisme

Lieu d'accueil unique en France ouvert à Aubervilliers en 2023.

Le 4 juin 2024, notre équipe dynamique des référents Handicap du Val-de-Marne est donc allée visiter cet espace dédié à l'autisme. La Maison de l'Autisme a pour mission d'accueillir les autistes et leurs familles. C'est avant tout un lieu de ressources, un espace de documentation. Elle organise régulièrement des débats, des conférences et met en place des formations à destination des professionnels.



La Ville de Valenton a organisé son forum annuel Handi'Valenton en Septembre 2024.

1^{ère} participation à cet évènement pour la Mission Locale.



CAP EMPLOI 94 a organisé « LES RENCONTRES EMPLOI ET HANDICAP » le 17 octobre 2024 sur la Ville de Créteil.

La Mission Locale a animé un stand afin de présenter la structure et d'informer le public sur nos dispositifs.

Perspectives 2025

Une coupe budgétaire inquiétante pour le secteur du Handicap.

L'Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH) se trouve directement concernée par cette coupe. Cette réduction budgétaire menace les actions d'insertion (financement de formation, maintien dans l'emploi, adaptation aux postes de travail...). Cette baisse va avoir des répercussions sur les structures et dispositifs qui visent à l'accompagnement et l'insertion des personnes en situation de handicap.

Le dispositif des emplois accompagnés qui se trouve complètement saturé et sans aucun moyen supplémentaire pour permettre de nouvelles intégrations. Il est pourtant essentiel pour l'inclusion professionnelle et renvoie de plus en plus systématiquement les personnes handicapées vers le droit commun qui n'est pas forcément adapté pour l'accompagnement de ce public.

Référence - Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ)

Le PRIJ, Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ), déployé par le Préfet de la région d'Île-de-France en 2018, vise à favoriser l'insertion des jeunes des Quartier Prioritaires de la Politique de la Ville.

L'offre de dispositifs et de solutions en direction des jeunes ne parvient pas à toucher ces publics prioritaires. Les référents de parcours PRIJ repèrent ces jeunes sur le terrain, suscitent leur adhésion en bâtissant une relation de confiance et les accompagnent vers un parcours d'insertion professionnelle et sociale individualisé. La recherche de solutions s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs de terrain.

Un groupe opérationnel coanimé par le Délégué du Préfet du Val-de-Marne, assure la centralisation du repérage des jeunes en difficulté, échange sur les situations individuelles, active en lien avec les partenaires les dispositifs de parcours.

Les référents de parcours accompagnent les jeunes à la Mission Locale jusqu'à ce qu'une relation de confiance s'établisse et font le lien entre le jeune et le conseiller lorsque nécessaire.

Sur notre territoire nous comptabilisons 7 QPV

Commune	QPV
Alfortville	Chantereine
Bonneuil-sur-Marne	Fabien - Saint Exupéry
Créteil	Mont Mesly - La Habette - Coteaux Du Sud
Créteil	Les Bleuets
Limeil-Brévannes	La Haie Griselle - La Hétraie
Limeil-Brévannes / Valenton	Pologne centre ville - Le Plateau - Saint-Martin
Valenton	Lutèce - Bergerie
Total général	7



Le PRIJ de Créteil qui accompagne les jeunes du QPV Mont-Mesly/ La Habette/Côteaux du Sud.

Le PRIJ de Villeneuve-Saint-Georges / Valenton qui accompagne les jeunes de ses deux communes.

Le taux de population en QPV est le plus important du département. (Insee 2020) **Valenton, 50,6 %**. **Villeneuve-Saint-Georges, 52, %**.

Perspectives 2025

PRIJ de Créteil :

Nous envisageons en 2025 le montage d'une action hors les murs via la constitution d'un groupe CEJ de jeunes du QPV MontMesly - La Habette - Coteaux du Sud qui démarrerait l'action sur le quartier.

PRIJ de Villeneuve-Saint-Georges / Valenton:

Le PRIJ Villeneuve-Saint-Georges / Valenton est en arrêt

depuis la démission de la référente de parcours.

À la demande de la Préfecture, la Mission Locale OCVA (Orly, Choisy-le-Roi, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Ablon-sur-Seine) se propose de porter le poste de référent PRIJ.

La Mission Locale accompagnera le nouveau référent sur le partenariat avec la Ville de Valenton.



Réseau Régional des Missions Locales—ARML



Les Associations Régionales sont des regroupements des Missions Locales au niveau régional.

Elles visent à **coordonner et de représenter les Missions Locales** de leur région, en favorisant les **échanges, les partages d'expérience et la mutualisation** des ressources.

Les Associations Régionales jouent un rôle clé dans la promotion des politiques d'insertion des jeunes auprès des institutions régionales et des partenaires locaux.

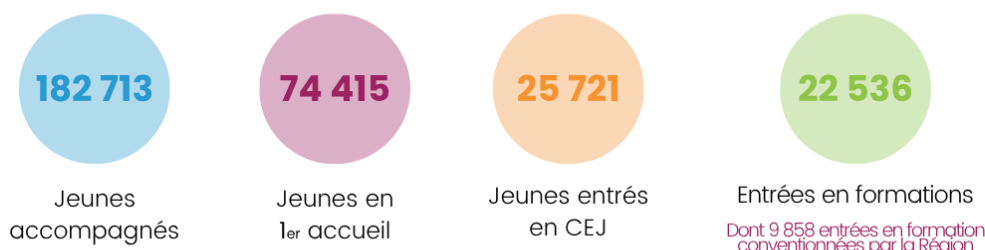
Elles **soutiennent et professionnalisent le réseau sur l'accompagnement des jeunes et des professionnels** en apportant une **expertise spécifique sur les enjeux régionaux**.

L'ARML Île-de-France anime des rencontres partenariales, des groupes de travail et des événements sur de nombreuses thématiques : innovation et appels à projets, Contrat d'Engagement Jeune, orientation et formation, logement, mobilité, santé, décrochage scolaire, ressortissants étrangers, handicap, justice, relations entreprises, animation des référents communication, système d'information et informatique, RGPD, appui et développement RH, labellisation et formation de professionnels.

CHIFFRES DU RÉSEAU

Les chiffres clés des Missions Locales d'Île-de-France

PROFILS DES JEUNES ACCOMPAGNÉS EN MISSION LOCALE JANVIER – DÉCEMBRE 2024



Ressources humaines des 60 Missions Locales

60 Missions Locales

Plus de 300 lieux d'accueil

2 068 salariés des ML-IdF

Dont 14 salariés à l'ARML-IdF au 31/12/2024

1 940,46 Equivalents Temps Plein (ETP)

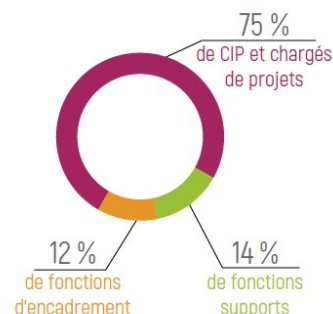
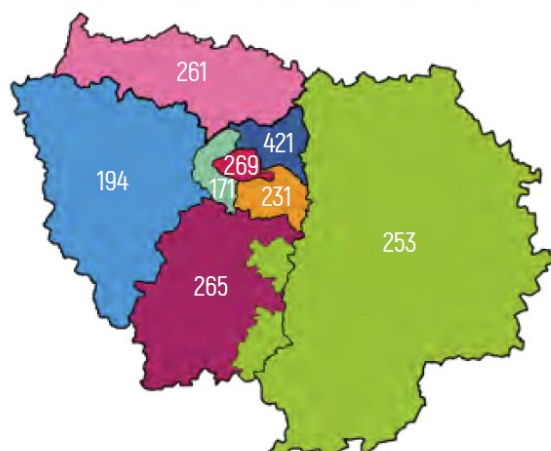
1 039 départs en formation de salariés du réseau

90 % des salariés sont à temps plein

88 % de salariés sont en CDI

75 % des salariés sont des femmes

Nb de salariés par département



Directions : 78,74 ETP
Responsables de secteur : 142,57 ETP
Chargés de projets : 164,74 ETP
Conseillers en insertion professionnelle : 1 103,5 ETP
Chargés d'accueil : 164,46 ETP
Assistants (administratif, informatique, gestion, financier) : 155 ETP
Chargés de communication, d'animation, de documentation : 50,7 ETP
Autres : 57,84 ETP

NB : 2) Les chiffres ci-dessus sont issus d'Icare, à jour de 2023

A black and white photograph of a hand holding a key. The keychain is shaped like a house with two windows and a door. The background is a blurred cityscape.

L'ACTIVITE DU CLLAJ

241

Jeunes reçus pour
la première fois

479

Accompagnements

59

Relogements en logement autonome

35

Relogement en logement intermédiaire

Le CLLAJ Plaine Centrale du Val-de-Marne, adossé à l'association support de la Mission Locale (AIFP) est né en 1989.

Les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) proposent aux jeunes de leur territoire, des conseils, de l'information, un lien vers les partenaires, un accompagnement pour leur permettre l'accès aux droits et à une solution logement adaptée.

Notre CLLAJ intervient auprès des jeunes de **18 à 30 ans domiciliés sur notre territoire (excepté Valenton)** et disposant de **ressources mensuelles supérieures au montant du RSA** quelles que soient leurs situations familiales et professionnelles.

L'AIO - Accueil Information Orientation / accompagnement

Des **temps d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation** pour identifier les difficultés et apporter des réponses aux problématiques de logement soulevées par les jeunes (recherche, accès, maintien).

Des **entretiens individuels** avec un **diagnostic habitat** et la mise en place d'un projet personnalisé d'accès ou de maintien dans le logement.

Animation de réseau pour favoriser le travail en collaboration avec l'ensemble des partenaires acteurs du logement.

Le service AIO (Accueil, information, orientation) du CLLAJ Plaine Centrale se compose de deux **conseillères dédiées à l'accompagnement vers le logement autonome et d'une conseillère dédiée à mi-temps au partenariat avec les bailleurs** (prospection, mises en relations du public sur les offres de logement...).

VOUS RECHERCHEZ UN LOGEMENT ?

Vous avez entre 18 et 30 ans ?

Le CLLAJ peut vous aider !

Information collective (1h) les lundis à 18h00

Présentation
du CLLAJ

Demande de
logement social,
DALO...

Différents types de
logement (social,
privé, résidence
sociale, FJT...)

Documents
nécessaires

Vous êtes intéressé(e) ?

Inscrivez-vous auprès de notre chargée d'accueil ou au
01 43 99 55 02

vous pourrez ensuite fixer un entretien individuel avec un
conseiller.



Mode d'accueil :

Nous proposons une **réunion d'information** en soirée tous les quinze jours, afin de délivrer un premier niveau d'information.

Nous y abordons les différentes questions liées à la recherche de logement.

A la suite de cette réunion, des rendez-vous individuels sont proposés aux jeunes qui perçoivent des ressources mensuelles au moins égales au RSA. Les jeunes sont ainsi reçus rapidement après la réunion.



Typologie du public reçu

Baisse de **21,8%** du nombre de jeunes accueillis au CLLAJ.

241

Inscriptions en 2023

479

Accompagnements

Nombre de jeunes

Nombre de jeunes	2023	2024
1^{er} accueils	308	241
Suivis	488	479

Conditions d'hébergement à l'inscription

Situation transitoire (FJT)	34 %
Parents	30 %
Hébergement chez un tiers	20 %
Logement autonome	12 %
Sans logement	4 %

Lors du premier accueil, comparativement à l'année 2023, le public se trouve davantage en logement transitoire (+15 %) et en bien plus grand nombre en situation d'hébergement chez leurs parents (+ 28%).

Cela s'explique en partie par l'**orientation vers le CLLAJ de nombreux jeunes hébergés à l'ALJT** de Créteil. En 2024 nous avons reçu 33 jeunes hébergés à l'ALJT.

Caractéristiques du public reçu

72%

48%

36%

36%

74%

12%

De célibataire sans enfants De femmes De 22/24 ans En emploi durable De cristoliens De famille monoparentale

Le public se rajeunit avec 70 % de moins de 25 ans, contre 67% en 2023.

Niveau de ressources à l'inscription

Ressources des foyers		
< 970 €	Entre 970 et 1231 €	> 1231 €
30,6 %	17,4 %	52 %

Le niveau de **ressources** du public accueilli **a augmenté en 2024**.

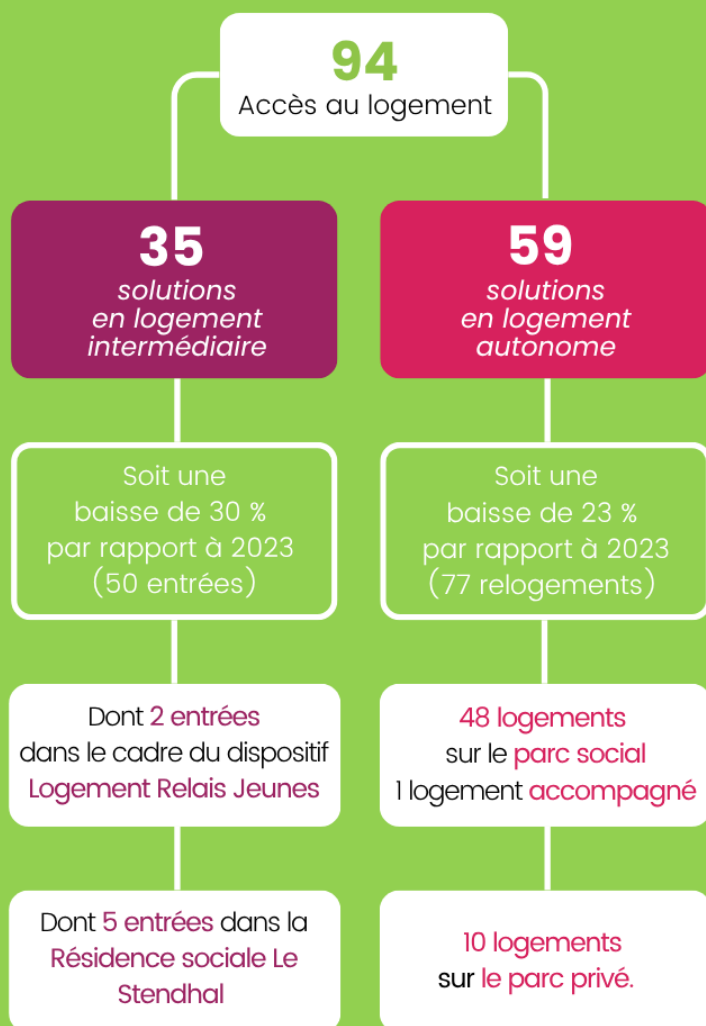
En 2023, 33,2 % des jeunes accueillis se situaient dans la première tranche des ressources (45 % en 2022).

Le public, conscient des prérequis de l'accès au logement attend d'avoir des ressources suffisantes pour se présenter au CLLAJ.

Ces ressources proviennent très largement de revenus du travail et non pas de prestations diverses.

Type de ressources des foyers			
Salaire	RSA	Allocations Pôle Emploi	Sans ressources
74,3 %	13,3 %	8,3 %	4,1 %

Les solutions logement Autonome & temporaire



37

bénéficiaires

34 hommes et 3 femmes

61%

De jeunes de 22 à 25 ans

16%

De jeune SDF

27%

En fin de prise en charge
ASE, essentiellement des
Mineurs **N**on **A**ccompagnés

Le logement temporaire – Logement Relais Jeunes

Les entrées dans le Logement Relais Jeunes



Le dispositif Logement Relais Jeunes est géré et administré par le Conseil Départemental du Val-de-Marne depuis 1995.

Il a pour mission de proposer un hébergement temporaire (24 mois au maximum) en résidence sociale, à des jeunes gens célibataires âgés de 18 à 25 ans révolus, débutant professionnellement et/ou poursuivant leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

L'accompagnement social réalisé par le CLLAJ en cours d'hébergement a pour vocation de préparer le public à accéder au logement autonome à sa sortie du dispositif.

Par convention, le CLLAJ disposait de 36 studios de 14 à 18m² avec un montant de redevance variant de 419.37€/mois à 478.30€/mois au sein des résidences **ADEF** de Créteil et de Bonneuil-sur-Marne **répartis comme suit :**

20 logements sur la résidence de Créteil ; 4 logements DRIHL, 8 GPSEA et 8 Action Logement.

16 logements sur la résidence de Bonneuil-sur-Marne, logements uniquement DRIHL

En mars 2024, reprise en régulation des 16 logements État de la Résidence Adef de Bonneuil-sur-Marne par le SIAO.

En 2016, le partenariat DRIHL et CLLAJ Plaine Centrale a été matérialisé par une convention ALT pour 16 logements du contingent État. Cette convention a pris fin mais les orientations du CLLAJ ont continué.

Pour être en phase avec les directives du Plan pour le Logement D'abord (LDA 2), notamment sur la question de l'optimisation du contingent État, la DRIHL a décidé de ramener tout son contingent sous la régulation du SIAO. Concrètement nous ne pouvons plus disposer des logements lors d'une vacance, le logement est géré par le SIAO.

Le CLLAJ a tenté de valoriser les éléments suivants :

- Ces 16 places font l'objet d'un financement du Département via l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) et le dispositif Logement Relais Jeunes (LRJ),
- L'accompagnement que nous proposons est global, autant social que professionnel, avec le concours de l'offre de service de la Mission Locale. Cet accompagnement aboutit à un excellent taux de rotation et de sortie vers des solutions pérennes.

Nous avons tenté de collaborer avec le SIAO afin qu'il puisse orienter sur la résidence des jeunes inscrits à la Mission Locale ayant une demande SIAO. Cependant aucun de nos candidats n'a été positionné.

En 2024, nous avons pu réaliser **2 nouvelles entrées** sur les 36 logements.

- **une à l'ADEF de Bonneuil-sur-Marne**, faite avant la reprise de son contingent par la DRIHL du Val-de-Marne
- **La seconde à l'ADEF de Créteil**

Les 2 jeunes entrés en 2024 percevaient des revenus inférieurs au SMIC et étaient hébergés par des tiers dans

Ce dispositif permet à des **jeunes qui n'entrent pas dans les critères d'admission en Foyer de Jeunes Travailleurs** de trouver une solution de logement doublée d'un accompagnement social dont ils ont impérativement besoin.

Sur l'année 2024 :

- **8 personnes sont sorties du dispositif.**
- Dont **5 vers un logement autonome sur le parc social.**

3 ans et 2 mois

Durée moyenne de l'hébergement
dans le dispositif.

L'accès au logement temporaire

→ La résidence sociale Le Stendhal



22 logements

À disposition du CLLAJ

26 jeunes bénéficiaires

23 ménages dont 6 nouvelles entrées.

14 F1 de 19 à 21 m² pour célibataire

8 F2 de 28 m² pour famille

monoparentale ou couple

La résidence sociale Le Stendhal, gérée par **Créteil Habitat**, offre à des personnes en cours d'insertion sociale et professionnelle une solution de logement temporaire adaptée en vue de les accompagner au mieux vers un logement plus pérenne.

Le Stendhal est la seule résidence sur laquelle le CLLAJ bénéficie de **logements adaptés à l'accueil de couples ou de familles avec enfant**, ce qui en fait un dispositif précieux eu égard aux demandes de ce public spécifique.

La durée d'hébergement « théorique » est limitée à 24 mois.

Le CLLAJ réalise l'accompagnement social des résidents en étroite collaboration avec la responsable de la résidence et la chargée de gestion locative afin d'accompagner au mieux les résidents.

La typologie des jeunes entrants

35% des personnes qui ont été accompagnées cette année étaient **en CDI à temps plein**.

12 % en **CDI** à temps partiel.

19 % en **CDD**.

4 % en **contrat en alternance**.

15 % sans activité professionnelle.

8 % indemnisés par **France Travail**.

Les sorties du Stendhal

4 sorties

2 célibataires, 1 couple avec enfants

3 entrées

en logement pérenne
dans le parc social

23 mois

Durée d'occupation

→ Recherche de logement intermédiaire - Les dispositifs de droit commun

Parallèlement à ces dispositifs propres à notre structure, les conseillères du CLLAJ se saisissent de toutes les opportunités permettant l'accès à un logement temporaire.

Le SIAO

En 2024, **75 dossiers** de demandes ont été instruits auprès du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation.

L'offre du Conseil Départemental

7 dossiers d'admission ont été adressés au Conseil Départemental sur des offres du contingent départemental et ont donné lieu à 2 entrées en 2024, 1 ayant abouti début 2025. 2 jeunes ont décliné une offre, 1 a finalement trouvé sur le privé et 1 jeune femme s'est retrouvée sans revenus et a dû différer ses recherches.

Le partenariat avec l'ALJT

Le CLLAJ entretient une collaboration avec plusieurs FJT du département dont un partenariat particulièrement étroit avec le FJT de Créteil.

En 2024, **21 dossiers d'admission** ont été présentés aux ALJT du Val-de-Marne, lesquels ont donné lieu à **6 entrées** effectives.

Action Logement

93 dossiers ont été instruits sur les plateformes AL'IN et IN'LI. Un jeune a reçu une offre de logement mais n'a pas été retenu.



Afin de sécuriser le parcours locatif des jeunes candidats, le CLLAJ a recours régulièrement au dispositif **VISALE** proposé par Action Logement Services.

63 demandes de certificat Visale ont été réalisées en 2024.

L'accès au logement autonome

Nous effectuons toutes les **démarches liées à l'accès au logement autonome** : actualisation de la demande de logement social, instruction du dossier DALO et demande de labellisation SYPLO.

2022	2023	2024
109 relogements	77 relogements	59 relogements
10 dans le parc privé 99 dans le parc social	10 dans le parc privé 67 dans le parc social	10 dans le parc privé 49 dans le parc social

Nous déplorons une **baisse de 23%** de ménages qui ont accédé au logement autonome.

- 23 %
de relogement

La réforme de l'attribution des logements, qui prévoit la gestion en flux des contingents de réservation de logements sociaux généralisée par la loi ELAN, est entrée en vigueur au 1er janvier 2024. Cela a eu pour conséquence de diminuer les propositions faites au CLLAJ.

Bien que le partenariat se poursuive, les liens tissés historiquement avec les bailleurs partenaires souffrent actuellement de cette nouvelle réorganisation qui a des répercussions immédiates sur la récolte de propositions de logements.

La prospection des bailleurs

Depuis de nombreuses années, l'équipe du CLLAJ s'efforce de travailler en partenariat direct avec les bailleurs sociaux. Pour les bailleurs, l'intérêt de ce partenariat réside dans la faculté du CLLAJ à présenter des dossiers complets et sécurisés d'un public connu de nos services, et ce dans des délais très réactifs.

Nous avons collecté **16 propositions de logements, soit 62% de moins qu'en 2023**, qui ont donné lieu à 6 relogements de ménages.



Le soutien de la CAF du Val-de-Marne

Depuis de nombreuses années, la CAF du Val-de-Marne soutient l'action du CLLAJ dans le cadre d'un partenariat conventionnel visant à reloger des familles allocataires de la CAF.

11 familles allocataires ont été relogées, dont 9 familles monoparentales et 2 couples avec enfants.

Le recours DALO - Droit Au Logement Opposable

Le relogement des familles prioritaires

De nombreux ménages suivis par notre structure sont reconnus publics prioritaires.

Les conseillères du CLLAJ sont donc très régulièrement amenées à accompagner le public dans le cadre d'un recours DALO. Le CLLAJ a instruit **69 dossiers** en 2024, identique à l'année 2023.

Nous instruisons majoritairement ces dossiers pour les jeunes hébergés en logement temporaire, aussi bien des jeunes que nous avons orientés vers des FJT et avec lesquels nous maintenons un suivi, que des jeunes accompagnés dans le cadre du LRJ.

Il peut s'agir aussi de jeunes ou familles sans logement justifiant d'une ancienneté éligible aux critères fixés par la loi (3 ans).

Le fort rallongement des délais de traitement sur 2023 (6 mois), n'a pas évolué sur l'année 2024. Nous espérons que la dématérialisation, entrée en vigueur à l'été 2024. La dématérialisation de 2024 visait à accélérer les procédures. Cependant, les délais restent longs, affectant notre capacité à loger les ménages prioritaires DALO ou SYPLO, proposés par la préfecture.

Une aide à l'installation pour les jeunes relogés

Face au constat d'une **grande précarité financière et sociale** d'un grand nombre de jeunes relogés par le CLLAJ, le Conseil d'Administration de l'AIFP a validé la mise en place **d'un fonds d'aide exceptionnel à l'installation dans les lieux financé sur les fonds propres de l'AIFP.**

Ce fonds d'aide consiste en une aide à l'acquisition d'équipements de première nécessité (électroménager, literie, mobilier de base...) sur la base de 500€ pour un célibataire ou un couple avec ou sans enfants et 100€ supplémentaires par enfant.

Au total, **ce sont 24 ménages qui ont pu être aidés, dont 7 familles monoparentales, pour un montant total de 12 267 €.**

Le FSH - Fonds de Solidarité Habitat






Le Fonds de Solidarité Habitat - FSH - accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement (factures, loyers...) et finance également des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) confiées à des associations d'insertion par le logement dans le cadre d'un accès ou d'un maintien dans un logement pérenne, un Logement Relais (Jeunes et

familiaux) ou une résidence sociale.

Il existe un FSH par département.

Le CLLAJ est subventionné pour 25 mesures correspondant à 50 % d'un équivalent temps plein. Les dossiers sont étudiés lors d'une commission puis répartis sur les 8 structures mandatées pour effectuer l'ASLL.

Structure familiale des ménages	
11 mesures attribuées	 6 célibataires
11 familles accompagnées	 4 familles monoparentales
	 1 couple avec enfants

L'accompagnement social porte sur :

- L'installation dans les lieux,
- La constitution du dossier d'Aide Personnalisée au Logement (APL) ou Allocation Logement,
- L'apprentissage de l'utilisation du logement, de son entretien et de l'utilisation des parties communes,
- La découverte des relations de voisinage, de l'insertion dans l'environnement,
- Les relations avec le bailleur ou ses services de gestion locative et avec les autres travailleurs sociaux,
- La gestion du budget logement : paiement régulier du loyer et des charges, provisions pour charges, impôts locaux et assurance habitation,
- L'accès aux droits et l'accompagnement dans les démarches administratives, juridiques et financières. **En fin d'accompagnement, mise en place de relais adéquats si la situation le nécessite.**

Cet accompagnement social vise à stabiliser la situation de ménages rencontrant d'importantes difficultés liées le plus souvent à des dettes locatives ou autres arriérés auprès d'autres créanciers.

La difficulté que nous avons rencontrée cette année, contrairement aux années précédentes, a été **le décalage de plusieurs mois entre la formalisation de la demande d'ASLL et l'entrée de la famille sur le logement.**

Cela a été le cas pour **6 familles** qui étaient entrées sur le logement depuis 6 à 8 mois lorsque l'ASLL a été déclenchée.

L'ASLL demeure une mesure positive pour ces personnes qui accèdent pour la première fois à un logement autonome, mais également pour les personnes qui n'arrivent plus à rembourser leurs dettes. L'accompagnement est un moment d'écoute et de conseils qui vont permettre d'aider la famille à acquérir plus d'autonomie et de responsabilités au quotidien sur leur logement.

Mise à jour du site internet – Juillet 2024



Au cours du premier semestre 2024, un important travail de refonte du site internet de la Mission Locale a été mené. **L'objectif était de proposer une plateforme plus moderne, dynamique et fonctionnelle, répondant aux attentes des jeunes, des partenaires et du grand public.**

La nouvelle version du site a été mise en ligne en juillet 2024. Depuis, ce sont plus de 3 000 nouveaux visiteurs qui l'ont consulté, générant 7 600 vues. Le site est principalement consulté depuis un téléphone mobile, ce qui confirme la pertinence d'avoir adopté un design responsive adapté à une navigation nomade.

Les pages les plus consultées concernent :

le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes), illustrant un fort besoin d'information sur le logement,

ainsi que les fiches individuelles des différents sites d'accueil, utilisées comme outil de repérage local par les usagers.

Cette mise à jour s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer la visibilité en ligne de la Mission Locale et à améliorer l'accessibilité de son offre de services.

« Ce nouveau site est le fruit d'un travail collaboratif mené en interne début 2024. Il marque une étape importante dans notre volonté de mieux informer les jeunes et de rendre nos services toujours plus accessibles, où qu'ils soient. »

– **Patrick Da Silva**, Chargé de projet – systèmes d'information et communication



La démarche de labellisation

La Mission Locale s'engage dans cette démarche en revoyant l'ensemble de ses process et en mettant l'accent sur la communication. Nous avons d'ailleurs recruté une chargée de communication. La demande d'audit est prévue pour la fin de l'année pour un audit début 2026.

Loi pour le Plein Emploi | Comité Départemental pour l'Emploi

Lors de la séance d'installation du Comité Départemental pour l'Emploi du 9 novembre dernier, les membres ont convenu de structurer les travaux autour de quatre axes stratégiques, à partir de réflexions préparatoires conduites durant l'année 2024.

Axe 1 - Répondre aux besoins des publics les plus fragiles et/ou éloignés de nos dispositifs ;

Axe 2 - Optimiser la relation aux entreprises pour les publics ;

Axe 3 - Assurer la continuité et la cohérence des parcours ;

Axe 4 - Assurer le parcours des allocataires du RSA

Le pilotage du groupe de travail consacré à l'axe 1 - Répondre aux besoins des publics les plus fragiles et/ou éloignés de nos dispositifs a été confié à 3 Missions Locales :

Bièvre Val-de-Marne, Ivry-Vitry et Plaine centrale du Val-de-Marne.

Nous avons choisi d'orienter nos travaux vers les problématiques liées à la santé mentale. Des réunions partenariales regroupent largement les partenaires chargés de l'accompagnement des demandeurs d'emploi jeunes ou adultes. Les travaux seront restitués sous forme de livrable notamment un plan d'action opérationnel.

Diversification des sources de financement

C'est une préoccupation pour l'équilibre budgétaire de diversifier nos sources de financement.

En effet nous déplorons la baisse des subventions de la Région Ile-de-France depuis 2023. En 2025 la contribution des Missions locales aux efforts de diminution des dépenses publiques a induit une diminution de - 5,10 % pour notre structure par rapport à 2024.

Lors de la réorganisation du pôle de direction de la Mission Locale, un des enjeux majeurs concernait le recrutement au poste de chargé de site de Créteil. Ce responsable, qui supervise une équipe de 20 personnes, gère quotidiennement le siège de la Mission Locale et assure une veille pour identifier les appels à projets les plus pertinents pour nos actions. À ce jour, nous avons soumis des candidatures à 6 Appels à projets.

La déclinaison de la Convention Nationale UNML - Départements de France au niveau du département du Val-de-Marne

Préambule de la convention :

En enrichissant les collaborations déjà à l'œuvre dans les territoires, cette convention vise à initier, améliorer, voire approfondir les partenariats entre les Départements et les Missions Locales, en favorisant le décloisonnement des pratiques au profit des jeunes protégés, dès 16 ans, qu'ils soient bénéficiaires d'une prestation administrative ou d'une mesure judiciaire de protection de l'enfance, accueillis à l'ASE ou accompagnés à domicile. Cette convention cible en priorité les 34 105 jeunes majeurs pris en charge par l'ASE (au 31/12/2022).

Le projet de convention départementale ASE-Missions Locales vise donc à mieux préparer l'accès à l'autonomie des jeunes placés au sein de l'ASE, et de systématiser les liens entre le département du Val-de-Marne et les 10 Missions locales.

A

ADEF : Association pour le Développement des Foyers
AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
AIFP : Association pour l'Insertion et la Formation Professionnelle
AIJ : Accompagnement Intensif des Jeunes
ALJT : Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs
ARML : Association Régionale des Missions Locales
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

C

CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CEJ : Contrat d'Engagement Jeune
CIO : Centre d'Information et d'Orientation
CLLAJ : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
COMED : Commission de Médiation (dans le cadre du DALO)

D

DALO : Droit Au Logement Opposable
DAHO : Droit à l'Hébergement Opposable
DDICS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DRIETS : Direction Régionale Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DRIHL : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

E

EPT : Établissement Public Territorial
EPIDE : Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

F

FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs (Fédération)
FSH : Fonds de Solidarité pour le Logement
FUS : Fonds Unique de Solidarité
FT : France Travail

G

GPDS : Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire
GPSEA : Grand Paris Sud Est Avenir
GOSB : Grand-Orly Seine Bièvre

I

IAE : Insertion par l'Activité Économique

L

LRJ : Logement Relais Jeunes
LPE : Loi pour l'Emploi

M

MDA : Maison de l'Adolescent
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

O

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OPCO : Opérateur de Compétences

P

PACEA : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie
PADJ : Point d'Accès aux Droits des Jeunes
PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PRIJ : Programme de Réussite et d'Insertion des Jeunes
PSAD : Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs
PSSM : Premiers Secours en Santé Mentale

R

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RSA : Revenu de Solidarité Active



Siège Créteil

7, esplanade des Abymes
94000 Créteil
Tél : 01.43.99.28.00

Antenne d'Alfortville

51, rue Marcel Bourdarias
94140 Alfortville
Tél : 01.43.53.35.96

Antenne de Limeil-Brévannes

22, rue Gutenberg
94450 Limeil-Brévannes
Tél : 01.45.10.77.77

Antenne de Valenton

8 bis, rue du Colonel Fabien
94460 Valenton
Tél : 01.56.87.16.60

Antenne de Bonneuil

30, avenue du colonel Fabien
94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél : 01.56.71.16.90

